

TRANSALTA RENEWABLES INC.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certaines estimations et hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces énoncés. Voir la rubrique «Énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de TransAlta Renewables Inc. aux 31 mars 2022 et 2021 et pour les périodes de trois mois closes à ces dates, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Dans le présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire, «nous», «notre», «TransAlta Renewables» et la «société» désignent TransAlta Renewables Inc. et ses filiales, et «TransAlta» désigne TransAlta Corporation et ses filiales. Les termes clés qui ne sont pas définis ailleurs aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le glossaire de termes clés. Tous les montants présentés dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, qui sont présentés en dollars entiers à deux décimales près, à moins d'indication contraire. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés selon la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, des Normes internationales d'information financière («IFRS»). Le présent rapport de gestion est daté du 3 mai 2022. Des renseignements supplémentaires sur la société, y compris sa notice annuelle, se trouvent sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur notre site Web, à l'adresse www.transaltarenewables.com. L'information que contient directement ou par hyperlien le site Web de la société n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

Table des matières

Énoncés prospectifs	RG2	Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	RG14
Activités d'exploitation de la société	RG4	Situation de trésorerie et sources de financement	RG18
Stratégie et capacité de produire des résultats	RG5	Instruments financiers	RG20
Perspectives pour 2022	RG5	Autres résultats consolidés	RG20
Faits saillants	RG7	Opérations et soldes avec les parties liées	RG21
Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture	RG8	Méthodes et estimations comptables critiques	RG22
Analyse des résultats d'exploitation	RG8	Modifications comptables	RG22
Principales informations trimestrielles	RG11	Gestion du risque	RG22
Mesures conformes aux IFRS additionnelles	RG12	Contrôles et procédures	RG23
Mesures non conformes aux IFRS	RG12		

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion comprend des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada. Tous les énoncés prospectifs reposent sur nos croyances ainsi que sur des hypothèses fondées sur l'information disponible au moment où elles sont formulées et sur l'expérience de la direction et la perception des tendances passées, de la conjoncture et des faits nouveaux prévus ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés dans les circonstances. Ces énoncés prospectifs ne présentent pas des faits, mais seulement des prédictions et peuvent généralement être reconnus par l'emploi d'énoncés comprenant des termes tels que «pouvoir», «pourrait», «croire», «s'attendre à», «projeter», «avoir l'intention de», «planifier», «prévoir», «éventuel», «permettre», «continuer de» ou d'autres termes comparables. Ces énoncés ne sont pas des garanties de notre rendement, d'événements ou de nos résultats futurs et sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que notre rendement, les événements ou nos résultats réels diffèrent de manière importante de ceux énoncés dans les énoncés prospectifs.

En particulier, le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs ayant trait à nos activités et à notre rendement financier futur, y compris, mais sans s'y limiter : notre stratégie d'entreprise, notamment la capacité de tirer parti de possibilités de croissance stratégique dans le secteur de la production d'énergie renouvelable, dans le secteur de la production d'énergie à partir de gaz naturel ainsi que dans d'autres secteurs d'infrastructures; la capacité de revenir à un ratio de distribution annuel aux actionnaires de la société se situant entre 80 % et 85 % des liquidités disponibles à des fins de distribution; les répercussions potentielles de la COVID-19 sur la société et les mesures à mettre en œuvre par la société ou TransAlta en réponse à la pandémie de COVID-19; la capacité de réaliser nos perspectives pour 2022, y compris le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution (comme ils sont définis ci-après), les charges d'intérêts, les liquidités disponibles à des fins de distribution, et les dépenses d'investissement de maintien et dépenses liées à la productivité; les travaux de restauration au parc éolien de Kent Hills, y compris leur calendrier, leurs coûts et leur incidence sur les produits des activités ordinaires; la conclusion possible d'ententes avec la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick et leurs modalités; la capacité d'obtenir des renonciations et modifications du fiduciaire (comme il est défini ci-après) et des porteurs des obligations sans recours garanties, entre autres, par le parc éolien de Kent Hills (les «obligations de Kent Hills»); le montant des dividendes sur les actions privilégiées reflète; l'exposition au risque de change et la gestion des risques; la situation de trésorerie et les sources de financement, y compris notre capacité de gérer nos emprunts jusqu'en 2023 et au-delà à des conditions acceptables; les principales sources de liquidités et notre capacité à effectuer des prélèvements sur ces liquidités; les attentes relatives à la dette à l'égard des projets et au financement donnant droit à des avantages fiscaux; les attentes au chapitre des coûts d'exploitation et des coûts d'entretien, y compris l'entretien effectué par des tiers ainsi que la variabilité de ces coûts; le versement de dividendes futurs; les attentes quant à la disponibilité et à la capacité¹ de la production et quant à la quantité d'énergie produite; les mesures visant à gérer certains risques, notamment des mesures pour gérer le risque lié à la réglementation; la réglementation, la législation et les programmes gouvernementaux prévus, y compris la nouvelle norme sur l'électricité propre proposée en faveur d'un secteur de l'électricité carboneutre au Canada d'ici 2035; la perspective que les changements réglementaires créent de nouvelles possibilités de mise en valeur de projets d'énergie renouvelable et de stockage d'énergie; les attentes concernant le caractère saisonnier de la production des centrales éoliennes et hydroélectriques; et le fait que la société concrétisera de temps à autre des occasions d'acquisition et de mise en valeur afin de favoriser la croissance de la société. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion se fondent sur de nombreuses hypothèses, notamment en ce qui concerne la production d'énergie renouvelable, la juste valeur des instruments financiers, les prévisions sur le prix de l'électricité et du gaz naturel, le fait que les conséquences de la COVID-19 ne seront pas sensiblement plus onéreuses pour la société, notre capacité d'avoir accès aux marchés des capitaux à des conditions raisonnables, les attentes à l'égard des activités de démantèlement et de remise en état, et la capacité de la société de réaliser des acquisitions et de financer sa croissance au moyen de dette à l'égard des projets et d'accéder à du crédit à des conditions raisonnables.

¹ Nous mesurons la capacité comme étant la capacité installée nette, conformément aux normes du secteur. Sauf indication contraire, les données sur la capacité représentent la capacité détenue et opérationnelle. La capacité brute représente la base de consolidation des actifs sous-jacents détenus, plus ceux dans lesquels nous détenons une participation financière. La capacité nette est établie en soustrayant la capacité attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans ces actifs. Les mégawatts sont arrondis au nombre entier le plus près.

Les énoncés prospectifs sont sujets à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses importants qui pourraient faire en sorte que les plans, le rendement, les résultats ou les réalisations réels diffèrent considérablement des attentes actuelles. Les facteurs qui peuvent avoir des effets défavorables sur ce qui est exprimé explicitement ou implicitement par les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion comprennent les risques concernant l'incidence de la COVID-19; la disponibilité réduite de la main-d'œuvre, ce qui nuit à notre capacité de continuer d'affecter le personnel nécessaire à nos activités et installations; notre incapacité d'atteindre nos objectifs de croissance, y compris notre éventuelle incapacité d'acquérir des actifs d'exploitation ou d'aménagement de TransAlta; une hausse des impôts au comptant; un accès restreint aux capitaux et une augmentation des coûts d'emprunt; une baisse de la demande en électricité à court ou à long terme; les variations des prix des produits de base; les réductions dans la production; des perturbations de notre chaîne d'approvisionnement, y compris en ce qui a trait à nos projets importants d'entretien et de croissance; la dépréciation ou réduction de valeur d'actifs; les répercussions négatives sur nos systèmes de technologie de l'information et nos systèmes de contrôle interne, notamment l'augmentation du nombre de menaces à la cybersécurité; les conflits armés, notamment la guerre en Ukraine et ses répercussions; la menace du terrorisme, les initiatives diplomatiques défavorables ou d'autres événements similaires qui pourraient avoir une incidence négative sur nos activités; les pannes de matériel et notre capacité d'exécuter ou de faire exécuter les réparations à des coûts raisonnables ou en temps opportun, voire tout court, y compris si les travaux de restauration au parc éolien de Kent Hills s'avèrent plus chers ou plus longs que prévu; l'incapacité de conclure un accord commercial avec la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick ou de convenir d'une renonciation et de modifications avec le fiduciaire et les porteurs des obligations de Kent Hills; l'évolution de la conjoncture économique, notamment les fluctuations des taux d'intérêt et l'inflation; les fluctuations de la valeur des monnaies étrangères, notamment le dollar canadien, le dollar américain et le dollar australien; les risques opérationnels liés à nos centrales, y compris les interruptions non planifiées; les interruptions de transport et de distribution de l'électricité; les incidences des conditions météorologiques et d'autres risques liés au climat; les interruptions de l'approvisionnement en eau, en vent, en soleil ou en gaz nécessaire pour exploiter nos centrales; les catastrophes naturelles; les pannes de matériel et notre incapacité d'effectuer les réparations nécessaires, et de le faire dans des délais raisonnables et de manière rentable; le besoin de financement supplémentaire et la capacité d'avoir accès à du financement à un coût raisonnable; la subordination structurelle des titres; le risque de crédit lié aux contreparties; la garantie d'assurance; notre provision pour impôts sur le résultat; l'expiration des contrats et l'impossibilité de conclure de nouveaux contrats pour les installations à des conditions favorables, ou tout simplement d'en conclure; les différends qui nous opposent à des contreparties; les procédures judiciaires et les litiges contractuels impliquant la société; la dépendance à l'égard du personnel clé et les services fournis par TransAlta, y compris en ce qui concerne la réalisation des possibilités de croissance; les cadres réglementaires et politiques dans les territoires où nous exerçons nos activités; les modifications aux mesures incitatives ou aux subventions gouvernementales pour la production d'énergie renouvelable; et les risques associés aux projets de mise en valeur et aux acquisitions. Les facteurs de risque qui précèdent, entre autres, sont décrits plus en détail à la rubrique «Facteurs de risque» de notre notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ainsi qu'à la rubrique «Gestion du risque» du présent rapport de gestion.

Les lecteurs sont priés d'examiner ces facteurs attentivement dans leur évaluation des énoncés prospectifs et sont avisés de ne pas se fier outre mesure à ceux-ci. Les énoncés prospectifs compris dans le présent rapport de gestion ne sont formulés qu'à la date de celui-ci. Sauf dans la mesure où les lois applicables l'exigent, nous déclinons toute obligation de les mettre à jour publiquement à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les perspectives financières contenues aux présentes visent à renseigner les lecteurs sur les attentes et les plans actuels de la direction, et les lecteurs sont mis en garde que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Compte tenu de ces risques, de ces incertitudes et de ces hypothèses, les événements prospectifs pourraient avoir une portée différente ou survenir à un autre moment que celui que nous avons indiqué, ou pourraient ne pas se produire. Rien ne garantit que les résultats, le rendement et les événements projetés se matérialiseront.

Activités d'exploitation de la société

TransAlta Renewables est l'un des principaux producteurs d'énergie éolienne au Canada et l'une des plus grandes sociétés de production d'énergie renouvelable cotées en Bourse au Canada. Notre base d'actifs est diversifiée en fonction des régions, de la production et des contreparties.

Nous exerçons nos activités dans trois pays : le Canada, les États-Unis et l'Australie. Nos actifs situés aux États-Unis et en Australie sont détenus au moyen de participations financières dans ces actifs. Étant donné que nous possédons des participations financières et non pas de propriété directe, les résultats d'exploitation de ces actifs ne sont pas consolidés dans les résultats présentés dans nos états financiers. Nous tirons plutôt des produits financiers de ces placements sous-jacents qui sont inclus dans nos résultats nets consolidés.

Étant donné que les placements dans ces participations financières nous donnent droit à des rendements comme si les actifs étaient détenus directement, la présentation des informations opérationnelles donne aux utilisateurs des renseignements pour les aider à évaluer le rendement financier des actifs qui génèrent les produits financiers liés aux participations financières.

Globalement, nous détenons directement ou au moyen de participations financières une capacité installée brute² totalisant 2 996 MW en exploitation. TransAlta gère et exploite ces centrales en notre nom en vertu d'une convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation, en sa version modifiée (la «convention de services de gestion»). Il n'y a eu aucun changement quant au nombre de centrales ou à la capacité installée brute depuis le 31 décembre 2021.

Au 31 mars 2022	Actifs détenus		Participations financières				Total	
	Canada		États-Unis		Australie			
	Capacité installée brute (MW)	Nombre de centrales	Capacité installée brute (MW)	Nombre de centrales	Capacité installée brute (MW)	Nombre de centrales	Capacité installée brute (MW) ¹	Nombre de centrales
Hydroélectricité	112	13	—	—	—	—	112	13
Énergie éolienne et solaire ²	1 387	22	519	7	—	—	1 906	29
Gaz	499	1	29	1	450	6	978	8
Total	1 998	36	548	8	450	6	2 996	50

1) Le total de la capacité installée brute représente la base de consolidation financière des actifs sous-jacents détenus, plus ceux dans lesquels nous détenons une participation financière. Les mégawatts sont arrondis au nombre entier le plus près au 31 mars 2022.

2) Les centrales d'énergie éolienne et solaire au Canada comprennent une centrale éolienne de stockage à batteries.

À l'heure actuelle, les unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills ne sont pas en service en raison de la défaillance de la tour survenue en septembre 2021. À la suite d'évaluations techniques indépendantes approfondies et d'une analyse des causes fondamentales des défaillances, il a été conclu que les fondations des 50 éoliennes des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills devaient être entièrement remplacées, ce qui a entraîné la mise hors service d'une capacité de production brute d'environ 150 MW. La société prévoit commencer la réfection des sites éoliens au deuxième trimestre de 2022 et prévoit que les fondations seront entièrement remplacées au deuxième semestre de 2023. Pour en savoir plus sur l'interruption au parc éolien de Kent Hills, se reporter aux rubriques «Perspectives pour 2022» et «Situation de trésorerie et sources de financement» du présent rapport de gestion.

TransAlta Renewables figure sur la liste Clean200

Au premier trimestre, la société a été inscrite par Corporate Knights et As You Sow sur la liste Clean200 mondiale des sociétés ouvertes qui montrent l'exemple en mettant en œuvre des solutions favorisant la transition vers un avenir énergétique propre. La liste Clean200 classe les 200 plus grandes sociétés ouvertes en fonction de leurs revenus tirés d'énergie verte.

² Nous mesurons la capacité comme étant la capacité maximale nette, conformément aux normes du secteur. Sauf indication contraire, les données sur la capacité représentent la capacité détenue et opérationnelle. La capacité brute représente la base de consolidation des actifs sous-jacents détenus, plus ceux dans lesquels nous détenons une participation financière. La capacité nette est établie en soustrayant la capacité attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans ces actifs. Les mégawatts sont arrondis au nombre entier le plus près.

Stratégie et capacité de produire des résultats

La stratégie d'entreprise de la société demeure la même que celle présentée dans son rapport de gestion annuel de 2021. Nous avons pour objectifs i) de procurer aux investisseurs des rendements attrayants grâce à la possession d'actifs de production d'énergie renouvelable et de production d'énergie à partir du gaz naturel et d'autres infrastructures visés principalement par des contrats à long terme générant des flux de trésorerie stables, conclus avec des contreparties solides, ou grâce à des participations dans ces actifs; ii) de saisir et de tirer parti des possibilités de croissance stratégique dans le secteur de la production d'électricité renouvelable et dans le secteur de la production d'électricité à partir de gaz naturel ainsi que dans d'autres infrastructures; iii) de conserver une diversité quant aux emplacements géographiques, à la production et aux contreparties; et iv) de verser annuellement entre 80 % et 85 % des liquidités disponibles à des fins de distribution aux actionnaires de la société. Le ratio de distribution prévu, selon nos perspectives actuelles pour 2022, est estimé entre 88 % et 102 %, exclusion faite des coûts des travaux de restauration liés au parc éolien de Kent Hills. La capacité de la société à abaisser son ratio de distribution actuel à l'intérieur de la fourchette ciblée dépendra d'un certain nombre de facteurs, notamment la remise en service des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills et la réalisation d'autres possibilités de croissance.

Perspectives pour 2022

Se reporter à la rubrique «Perspectives pour 2022» dans le rapport de gestion annuel de 2021. Aucune modification n'a été apportée à nos prévisions à l'égard des principaux objectifs financiers pour 2022.

Le tableau suivant présente nos prévisions quant aux objectifs financiers clés pour 2022 :

Mesure	Cible	Résultats réels de 2021
BALIA ajusté ¹	De 485 millions de dollars à 525 millions de dollars	463 millions de dollars
Flux de trésorerie disponibles ¹	De 345 millions de dollars à 385 millions de dollars	357 millions de dollars
Liquidités disponibles à des fins de distribution ¹	De 245 millions de dollars à 285 millions de dollars	275 millions de dollars

1) Ces éléments ne sont pas définis et n'ont pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de précisions, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements avec les mesures établies selon les IFRS. Se reporter également aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion.

Les objectifs et prévisions pour 2022 se fondent sur de nombreuses hypothèses, y compris les prévisions sur les prix de l'électricité et du gaz naturel. Toutefois, ils ne comprennent pas les effets des acquisitions futures potentielles ou des activités d'aménagement, de même que les incidences potentielles sur le marché et l'exploitation relativement aux interruptions non planifiées, y compris dans les centrales d'autres participants au sein du marché, et les effets connexes sur les prix du marché de l'électricité. Nos objectifs et prévisions doivent être lus avec la rubrique «Énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion. Se reporter à la rubrique «Perspectives pour 2022» du rapport de gestion annuel de 2021 de la société pour plus de précisions sur les principales hypothèses.

Activités d'exploitation

Les prévisions et les principales hypothèses sont résumées ci-après :

	Hypothèses
Fourchette de la production d'énergie renouvelable provenant des actifs de production éolienne, solaire et hydroélectrique, y compris les actifs détenus au moyen de participations financières ¹	De 4 600 GWh à 5 200 GWh
Durée de vie contractuelle moyenne pondérée résiduelle des contrats d'achat d'électricité («CAÉ»)	11
Dépenses d'investissement de maintien	De 50 millions de dollars à 60 millions de dollars

1) Les hypothèses relatives à la production d'énergie renouvelable ont été mises à jour afin d'inclure les parcs solaires en Caroline du Nord et de tenir compte de l'augmentation des ressources et de la production dans les installations existantes. L'information mise à jour n'a aucune incidence sur nos objectifs financiers, puisqu'elle avait déjà été prise en compte.

Coûts d'exploitation

Nous avons une combinaison d'activités d'exploitation et d'entretien en interne et d'ententes de service à long terme avec des fournisseurs selon l'option qui présente le maximum de valeur pour les actifs. La majeure partie de notre production à partir du gaz est vendue dans le cadre de contrats prévoyant des dispositions de transfert au titre du combustible. Pour la production à partir du gaz naturel qui ne comporte aucune disposition de transfert des coûts, nous achetons du gaz naturel parallèlement à la production, atténuant ainsi notre risque lié à la fluctuation des prix, ou concluons des contrats d'achat, au besoin.

Interruption au parc éolien de Kent Hills

Au premier trimestre de 2022, l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills s'est poursuivie. Les travaux de réfection de toutes les fondations devraient commencer au deuxième trimestre de 2022, et le parc éolien devrait être remis en service au deuxième semestre de 2023. L'interruption devrait entraîner un manque à gagner sur les produits d'environ 3,4 millions de dollars par mois sur une base annualisée tant que les 50 éoliennes des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills sont hors service, selon l'historique de production d'énergie éolienne moyenne, et des produits devraient être générés à mesure que les éoliennes seront remises en service.

La filiale indirecte de la société, Kent Hills Wind LP, prend part à des négociations qui en sont à un stade avancé avec la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick concernant diverses questions commerciales soulevées par suite de l'interruption aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills. La société négocie en vue d'obtenir une renonciation et s'attend à conclure un acte de fiducie complémentaire au deuxième trimestre de 2022. Nous prévoyons actuellement commencer les travaux de restauration au deuxième trimestre de 2022. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique «Situation de trésorerie et sources de financement» du présent rapport de gestion.

Dépenses d'investissement de maintien

Les dépenses d'investissement de maintien garantissent la fiabilité et la sécurité de nos centrales sur une longue période. Les montants des dépenses d'investissement de maintien au titre des actifs que nous détenons directement, de même qu'au titre des centrales dans lesquelles nous détenons des participations financières, sont présentés ci-après :

Trois mois clos les 31 mars

	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro-électrique - Canada	Énergie éolienne et solaire - États-Unis	Gaz - Canada	Gaz - États-Unis	Gaz - Australie	Total
Total des dépenses d'investissement de maintien de 2022	3	—	1	1	—	3	8
Total des dépenses d'investissement de maintien de 2021	1	—	—	—	—	—	1

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2022, les dépenses d'investissement de maintien ont augmenté de 7 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de 2021 en raison surtout d'une hausse des défaillances de composantes dans les installations éoliennes et de l'achat d'un moteur de rechange dans le secteur Gaz en Australie.

Les dépenses d'investissement liées à la réfection des fondations au parc éolien de Kent Hills, qui étaient initialement estimées entre 75 millions de dollars et 100 millions de dollars, sont maintenant estimées à environ 120 millions de dollars, ce qui comprend une provision pour éventualités. L'augmentation des coûts s'explique par l'adoption d'une conception plus solide pour les fondations, les pressions inflationnistes exercées sur les coûts et un calendrier accéléré visant la remise en service des éoliennes avant décembre 2023. Nous sommes également en pourparlers à un stade avancé avec la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick et prévoyons conclure des ententes définitives au deuxième trimestre de 2022. En ce qui a trait aux cas de défaut qui pourraient s'être produits en vertu de l'acte de fiducie régissant les modalités des obligations de Kent Hills, Kent Hills Wind LP prend également part à des négociations avec le fiduciaire (comme il est défini ci-après) et les porteurs des obligations de Kent Hills afin d'obtenir une renonciation et s'attend à conclure un acte de fiducie complémentaire au deuxième trimestre de 2022.

Sous réserve du règlement satisfaisant des diverses questions commerciales, les travaux de construction pour la réfection des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills devraient commencer au deuxième trimestre de 2022. La société évalue activement les options à sa disposition pour recouvrer ces coûts auprès de tiers et d'assureurs.

Faits saillants

Faits saillants financiers consolidés

	Trois mois clos les 31 mars	
	2022	2021
Production d'énergie renouvelable (GWh) ¹	1 310	1 109
Produits des activités ordinaires	143	126
BAlIA ajusté ²	139	123
Résultat avant impôts sur le résultat	49	61
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	41	52
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	103	103
Flux de trésorerie disponibles ²	108	99
Liquidités disponibles à des fins de distribution ²	90	90
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	0,15	0,19
Dividendes déclarés et versés par action ordinaire	0,23	0,23
Flux de trésorerie disponibles par action ^{2,3}	0,40	0,37
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action ^{2,4}	0,34	0,34

1) Inclut la production des centrales d'énergie éolienne et hydroélectrique au Canada, des centrales d'énergie éolienne et solaire aux États-Unis, mais exclut la production des centrales canadiennes, américaines et australiennes alimentées au gaz. La production n'est pas une source de produits importante pour les centrales alimentées au gaz étant donné que la majeure partie de leurs produits est fonction de la capacité.

2) Ces éléments ne sont pas définis et n'ont pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Analyse des résultats d'exploitation», «Mesures non conformes aux IFRS» et «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de précisions, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements avec les mesures établies selon les IFRS.

3) Les flux de trésorerie disponibles par action correspondent aux flux de trésorerie disponibles, divisés par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, qui s'établissait à 267 millions d'actions au 31 mars 2022 (267 millions d'actions au 31 mars 2021). Au quatrième trimestre de 2021, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ont été remplacés par les flux de trésorerie disponibles afin d'obtenir une meilleure approximation à partir du montant des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, et la composition de la mesure a été modifiée en conséquence. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période considérée.

4) Les liquidités disponibles à des fins de distribution par action correspondent aux liquidités disponibles à des fins de distribution, divisées par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, qui s'établissait à 267 millions d'actions au 31 mars 2022 (267 millions d'actions au 31 mars 2021).

Aux	31 mars 2022	31 déc. 2021
Capacité installée – gaz (MW) ¹	978	978
Capacité installée brute renouvelable (MW) ²	2 018	2 018
Total de l'actif	3 591	3 749
Emprunt à vue de TEA	163	167
Dettes et obligations locatives ³	811	814
Total des passifs non courants	1 007	1 033

1) Inclut la production des centrales alimentées au gaz canadiennes, américaines et australiennes dans lesquelles nous possédons une participation financière.

2) Inclut la capacité des centrales d'énergie éolienne et hydroélectrique au Canada et des centrales d'énergie éolienne et solaire aux États-Unis. La capacité installée brute représente la base de consolidation des actifs sous-jacents détenus, ainsi que ceux dans lesquels nous détenons une participation financière. Les mégawatts sont arrondis au nombre entier le plus près.

3) Incluent la partie courante.

La production d'énergie renouvelable pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 a augmenté de 201 GWh comparativement à celle de la période correspondante de 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la production du parc éolien Windrise récemment mis en service, l'acquisition des participations financières dans le parc éolien Skookumchuck et les parcs solaires en Caroline du Nord, et l'augmentation des ressources éoliennes au Canada et aux États-Unis, en partie contrebalancées par l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills.

Le BAlIA ajusté de la société pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 a augmenté de 16 millions de dollars comparativement à celui de la période correspondante de 2021 en raison de l'augmentation des ressources éoliennes et de la production supplémentaire des nouvelles centrales acquises et mises en service en 2021. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills.

Le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 a diminué de 11 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2021, principalement en raison de l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills dans le secteur Énergie éolienne au Canada et d'une baisse des produits financiers liés aux filiales de TransAlta attribuable à une augmentation des distributions classées en tant que remboursement de capital. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par l'accroissement du résultat en raison de l'ajout du parc éolien Windrise, ainsi que de la comptabilisation de dommages-intérêts prédéterminés liés au rendement des éoliennes au parc éolien Windrise.

Globalement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont demeurés comparables à ceux de la période correspondante de 2021, ce qui s'explique essentiellement par le fait que la hausse de la production attribuable aux nouvelles centrales ait contrebalancé la baisse de la production due à l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills.

En général, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 9 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2021 en raison d'une hausse du BAIIA ajusté et d'une baisse des provisions, en partie contrebalancées par une augmentation des dépenses d'investissement de maintien dans nos secteurs du gaz en Australie et de l'énergie éolienne et solaire.

Les liquidités disponibles à des fins de distribution sont demeurées comparables d'une période à l'autre.

Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture

Projet d'expansion du réseau de transport de 132 kV à Mount Keith

Au deuxième trimestre de 2022, la société a annoncé que Southern Cross Energy, une filiale de TransAlta Corporation et une entité dans laquelle la société détient une participation financière indirecte, avait accepté de procéder à l'expansion du réseau de transport de 132 kV à Mount Keith, en Australie-Occidentale, afin de soutenir les activités d'exploitation de BHP Nickel West («BHP») dans le nord de la région de Goldfields. Le coût total de la construction du projet est estimé entre 50 millions de dollars australiens et 53 millions de dollars australiens. Southern Cross Energy a conclu un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction avec GenusPlus Group Ltd, une société cotée à l'ASX, en vue de l'expansion. Le projet est aménagé aux termes du CAÉ existant avec BHP, d'une durée de 15 ans. Il devrait être achevé au deuxième semestre de 2023 et générer un BAIIA annuel se situant entre 6 millions de dollars australiens et 7 millions de dollars australiens. En outre, la date d'achèvement prévue devrait faire en sorte qu'au moins une partie du projet soit admissible à l'avantage fiscal lié à la COVID-19 offert en Australie qui permet une passation en charges intégrale. Le projet facilitera la connexion d'une capacité de production supplémentaire à notre réseau afin de soutenir les activités de BHP et d'accroître sa compétitivité à titre de fournisseur de nickel à faible émission de carbone.

L'expansion du réseau de transport à Mount Keith est le deuxième projet réalisé aux termes du CAÉ existant avec BHP, après le projet d'énergie solaire et de stockage à batteries dans le nord de la région de Goldfields qui devrait être mis en service en 2022. La société compte sur TransAlta notamment pour lui déceler des occasions d'acquisition ou de mise en valeur. Bien que TransAlta ait indiqué à la société qu'elle ne lui donnait pas la possibilité d'acquérir les deux projets de parcs éoliens en Oklahoma qu'elle est en train de construire, elle a précisé qu'elle continuera d'évaluer les occasions futures qui conviendraient parfaitement aux attributs et aux objectifs stratégiques de la société. Rien ne garantit que la société sera en mesure de saisir des occasions d'acquisition ou de mise en valeur attrayantes dans l'avenir (que ce soit par l'intermédiaire de TransAlta ou autrement) ni qu'elle sera capable de saisir des occasions de croissance qui permettront d'augmenter ou de maintenir le montant des liquidités disponibles à des fins de distribution.

Se reporter au rapport de gestion annuel de 2021 et aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 pour une description des événements importants qui ont eu une incidence sur les résultats de l'exercice précédent et de l'exercice en cours.

Analyse des résultats d'exploitation

Les montants présentés dans la section qui suit comprennent des mesures opérationnelles et des informations financières liées à nos types de sources d'énergie et comprennent des placements dans des participations financières dans les filiales de TransAlta. Étant donné que les placements dans ces participations financières nous donnent droit à des rendements comme si nous détenions les actifs, la présentation des informations opérationnelles donne aux utilisateurs des renseignements pour les aider à évaluer le rendement financier des actifs qui génèrent les produits financiers liés aux participations financières. Tous les actifs des secteurs Énergie éolienne et solaire aux États-Unis, Gaz aux États-Unis et Gaz en Australie sont détenus par l'entremise de placements dans une participation financière.

Le tableau suivant présente les données d'exploitation et le BAIIA ajusté par type de source d'énergie :

Trois mois clos les 31 mars	Production d'énergie renouvelable - moyenne à long terme (GWh) ¹	Production (GWh)		BAIIA ajusté ²	
		2022	2021	2022	2021
Énergie éolienne - Canada ³	1 101	909	818	63	57
Énergie hydroélectrique - Canada	45	41	40	1	1
Énergie éolienne et solaire - États-Unis	352	360	251	25	18
Total - Énergie renouvelable	1 498	1 310	1 109	89	76
Gaz - Canada		453	334	20	21
Gaz - États-Unis		62	—	2	—
Gaz - Australie		420	424	34	32
Siège social		—	—	(6)	(6)
Total		2 245	1 867	139	123
Résultat total avant impôts sur le résultat				49	61

1) La moyenne à long terme est calculée sur une base annualisée au moyen du rendement énergétique annuel prévu selon notre modèle de simulation, qui repose sur des données historiques couvrant une période généralement de 15 ans pour l'énergie éolienne et de 30 ans pour l'énergie hydroélectrique.

2) Cet élément n'est pas défini et n'a pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Mesures non conformes aux IFRS» et «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de précisions, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements avec les mesures établies selon les IFRS.

3) La moyenne à long terme de la production d'énergie renouvelable (GWh) du secteur Énergie éolienne au Canada, à l'exclusion des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills qui sont actuellement hors service, est de 995 GWh.

Les variations de la production d'énergie renouvelable et du BAIIA ajusté sont présentées ci-après pour chacun de nos secteurs d'activité.

Énergie éolienne - Canada

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 a augmenté de 91 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2021, principalement en raison de la production supplémentaire du parc éolien Windrise récemment mis en service et de l'augmentation des ressources éoliennes au Canada, en partie contrebalancées par l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills.

Le BAIIA ajusté a augmenté de 6 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2021 en raison surtout d'une hausse de la production et de l'ajout du parc éolien Windrise, ainsi que de la comptabilisation de dommages-intérêts prédéterminés liés au rendement des éoliennes, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills.

Énergie hydroélectrique - Canada

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 a augmenté de 1 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2021 en raison surtout d'une hausse de la production en Colombie-Britannique découlant de l'augmentation des ressources hydriques, en partie contrebalancée par une baisse de la production en Alberta découlant de la diminution des ressources hydriques.

Le BAIIA ajusté est demeuré comparable à celui de la période correspondante de 2021.

Énergie éolienne et solaire - États-Unis

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 a augmenté de 109 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2021, principalement en raison de l'acquisition des participations financières dans le parc éolien Skookumchuck et les parcs solaires en Caroline du Nord, et l'augmentation des ressources éoliennes.

Le BAIIA ajusté a augmenté de 7 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2021 en raison surtout d'une hausse de la production et de l'ajout de nouvelles centrales.

Gaz – Canada

Le secteur Gaz au Canada comprend uniquement la centrale de cogénération de Sarnia. La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 a augmenté de 119 GWh comparativement à celle de la période correspondante de 2021, du fait surtout de l'amélioration des conditions du marché en Ontario. En raison de la nature de nos contrats, les variations de la production n'ont pas d'incidence financière importante, nos contrats prévoyant des paiements de capacité et la fourniture du combustible par le client ou un transfert des coûts au titre du combustible.

Le BAIIA ajusté a diminué de 1 million de dollars comparativement à celui de la période correspondante de 2021, ce qui s'explique surtout par une hausse des charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration.

Gaz – États-Unis

Le secteur Gaz aux États-Unis comprend uniquement la centrale de cogénération Ada. L'acquisition de la participation financière de 100 % dans la centrale de cogénération Ada de 29 MW a été clôturée le 1^{er} avril 2021. La production et le BAIIA pour la période ont été conformes aux attentes.

Gaz – Australie

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 a diminué de 4 GWh comparativement à celle de la période correspondante de 2021, du fait surtout de l'évolution de la demande de la clientèle. Les contrats en Australie sont des contrats de capacité, et la production n'a pas d'incidence significative sur les résultats.

Le BAIIA ajusté a augmenté de 2 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2021, ce qui s'explique essentiellement par le règlement et le rejet de l'affaire relativement au litige avec Fortescue Metals Group Ltd. («FMG») en 2021, qui a entraîné le début du CAÉ avec FMG visant la centrale de South Hedland au premier trimestre de 2022 et une diminution des frais juridiques, partiellement contrebalancés par une incidence défavorable des taux de change.

Principales informations trimestrielles

	T2 2021	T3 2021	T4 2021	T1 2022
Produits des activités ordinaires	92	114	138	143
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	25	20	43	41
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	79	83	71	103
Flux de trésorerie disponibles ¹	71	64	123	108
Liquidités disponibles à des fins de distribution ¹	40	54	91	90
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué ²	0,09	0,07	0,16	0,15
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action ¹	0,15	0,20	0,34	0,34

	T2 2020	T3 2020	T4 2020	T1 2021
Produits des activités ordinaires	103	95	128	126
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	30	6	53	52
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	71	65	49	103
Flux de trésorerie disponibles ¹	95	80	101	99
Liquidités disponibles à des fins de distribution ¹	67	73	72	90
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué ²	0,11	0,02	0,20	0,19
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action ¹	0,25	0,27	0,27	0,34

1) Ces éléments ne sont pas définis et n'ont pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Analyse des résultats d'exploitation», «Mesures non conformes aux IFRS» et «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de précisions, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements avec les mesures établies selon les IFRS.

2) Le résultat de base et dilué par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est calculé chaque période à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Ainsi, la somme des résultats par action pour les quatre trimestres représentant l'année civile peut parfois différer du résultat par action annuel.

Nos activités fluctuent en fonction des variations saisonnières, les premier et quatrième trimestres comptant les volumes d'énergie éolienne les plus importants et les deuxième et troisième trimestres comptant les volumes d'énergie hydroélectrique les plus importants. Comme l'énergie éolienne constitue la majeure partie de notre portefeuille d'énergie renouvelable, des produits des activités ordinaires et des résultats plus élevés sont attendus aux premier et quatrième trimestres.

Les variations et les événements suivants ont eu une incidence sur le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires :

- Produits des activités ordinaires de 5 millions de dollars liés à la vente de crédits compensatoires de carbone et de crédits de rendement en matière d'émissions («CRE») de l'Alberta à TransAlta au premier trimestre de 2022, ainsi que de respectivement 7 millions de dollars, 4 millions de dollars et 8 millions de dollars aux premier, troisième et quatrième trimestres de 2021
- Dommages-intérêts prédéterminés liés au rendement des éoliennes au parc éolien Windrise au premier trimestre de 2022
- Acquisition d'une participation financière dans les parcs solaires en Caroline du Nord au quatrième trimestre de 2021
- Mise en service du parc éolien Windrise au quatrième trimestre de 2021
- Interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills qui s'est poursuivie du quatrième trimestre de 2021 au premier trimestre de 2022
- Incidence sur l'amortissement au quatrième trimestre de 2021, et accélération de l'amortissement des fondations aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills
- Répercussions de la dépréciation d'actifs comptabilisée aux troisième et quatrième trimestres de 2021
- Interruptions non planifiées à la centrale de cogénération de Sarnia au deuxième trimestre de 2021
- Acquisition d'une participation financière dans le parc éolien Skookumchuck et dans la centrale de cogénération Ada le 1^{er} avril 2021
- Incidence de la mise à jour de la provision estimative pour la procédure visant une règle relative aux pertes de réseau au cours du premier trimestre de 2021 et des trois derniers trimestres de 2020

Le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires tient également compte de diverses incidences liées à nos placements dans les secteurs Énergie éolienne et solaire aux États-Unis, Gaz aux États-Unis et Gaz en Australie (collectivement, les «placements dans des participations financières») comme suit :

- Les dividendes ou le remboursement de capital peuvent varier chaque trimestre en fonction des résultats avant impôts tirés des placements dans des participations financières.
- Les résultats intermédiaires au titre de la variation de la juste valeur des actifs financiers peuvent varier en fonction des variations des hypothèses relatives aux flux de trésorerie, des taux d'actualisation et des taux de change prévus. Comme les actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable ont été rachetées le 23 octobre 2020, aucune variation de la juste valeur des actifs financiers n'a été comptabilisée en résultat après le quatrième trimestre de 2020.
- La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain entraîne des profits et des pertes de change sur les billets à ordre libellés en dollars américains. Des profits de change ont été comptabilisés au deuxième trimestre de 2020 et aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2021, et des pertes de change ont été comptabilisées aux troisième et quatrième trimestres de 2020.

Mesures conformes aux IFRS additionnelles

Une mesure conforme aux IFRS additionnelle est un poste, une rubrique ou un total partiel qui facilite la compréhension des états financiers, mais qui ne constitue pas une exigence minimale selon les IFRS, ou une mesure financière qui facilite la compréhension des états financiers, mais qui n'est pas autrement présentée dans ces derniers. Nous avons ajouté les postes intitulés «Marge brute» et «Résultats d'exploitation» à nos comptes de résultat consolidés. La présentation de ces postes fournit à la direction et aux investisseurs une mesure du rendement d'exploitation qui est facilement comparable d'une période à l'autre.

Mesures non conformes aux IFRS

Nous évaluons le rendement selon diverses mesures afin d'aider la direction et les investisseurs à comprendre notre situation financière et nos résultats financiers. Certaines des mesures qui sont analysées dans le présent rapport de gestion ne sont pas définies selon les normes IFRS et, par conséquent, ne doivent pas être considérées isolément ou comme des mesures de remplacement ou comme des mesures plus significatives que les mesures établies conformément aux IFRS, aux fins de l'évaluation de notre rendement financier ou de notre situation de trésorerie. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Les principales mesures non conformes aux IFRS de la société sont le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution. Au quatrième trimestre de 2021, le BAIIA aux fins de comparaison a été renommé BAIIA ajusté conformément à la terminologie normalisée du secteur. Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ont été remplacés par les flux de trésorerie disponibles afin d'obtenir une meilleure approximation à partir du montant des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. La composition de la mesure a été modifiée en conséquence. Notamment, les distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux ont été retirées de la composition des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés pour l'établissement des flux de trésorerie disponibles et ont été ajoutées aux liquidités disponibles à des fins de distribution, puisqu'elles représentent le règlement d'un passif financier. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période considérée.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est, pour la direction, une mesure importante étant donné qu'il correspond à la rentabilité de nos principales activités. Les intérêts, les impôts et l'amortissement ne font pas partie de cette mesure puisque les écarts dans le traitement comptable pourraient fausser les résultats de nos principales activités. Nous présentons le BAIIA ajusté et des informations opérationnelles sur les actifs dans lesquels nous détenons une participation financière pour permettre aux lecteurs de mieux comprendre et d'évaluer les inducteurs de ces actifs. Puisque les participations financières sont conçues pour fournir des rendements à la société comme si elle détenait les actifs, la présentation des informations opérationnelles et du BAIIA ajusté donne aux lecteurs une image plus complète qui leur permet de comprendre la nature sous-jacente des placements et des flux de trésorerie en découlant qui auraient été autrement présentés comme des produits financiers tirés des placements.

Le BAIIA ajusté correspond à notre BAIIA comme présenté ajusté pour exclure l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché et de la dépréciation d'actifs, majoré du BAIIA ajusté des centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière, qui correspond à leur BAIIA comme présenté ajusté pour tenir compte : 1) des produits tirés des contrats de location-financement et de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement; 2) des frais de gestion fixés par contrat; 3) de l'intérêt perçu sur le paiement anticipé de certains coûts de transport; 4) de l'incidence des profits et pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles représentent le montant des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et les placements dans des filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière pouvant servir à investir dans des initiatives de croissance, à effectuer les remboursements du principal prévus sur la dette, à rembourser la dette à l'échéance, à verser des dividendes sur les actions ordinaires ou à racheter des actions ordinaires. Les variations du fonds de roulement sont exclues afin de ne pas fausser le montant des flux de trésorerie disponibles en introduisant des variations que nous jugeons temporaires, notamment l'incidence des facteurs saisonniers et le calendrier des encaissements et des décaissements.

Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, diminués des dépenses d'investissement de maintien, des distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle de filiales, des produits financiers tirés des participations financières et des remboursements de principal sur les obligations locatives, majorés des flux de trésorerie disponibles des actifs détenus au moyen de participations financières, lesquels sont calculés comme étant le BAIIA ajusté tiré des participations financières diminué des charges d'intérêts, des dépenses d'investissement de maintien, de la charge d'impôt exigible, des recouvrements d'assurance et des ajustements liés au fonds de roulement et au calendrier. Les flux de trésorerie disponibles par action sont calculés en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Liquidités disponibles à des fins de distribution

Les liquidités disponibles à des fins de distribution peuvent fournir des indications sur les liquidités qui pourront être versées aux actionnaires ordinaires de la société. Les liquidités disponibles à des fins de distribution sont calculées comme étant les flux de trésorerie disponibles diminués des distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux et des remboursements prévus du principal de la dette amortissable.

L'un des principaux objectifs de la société est de dégager des flux de trésorerie réguliers et fiables, et la présentation des flux de trésorerie disponibles et des liquidités disponibles à des fins de distribution permet aux lecteurs d'évaluer nos flux de trésorerie par rapport aux périodes précédentes. Se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de précisions.

Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS

Rapprochement du BAIIA ajusté avec le résultat avant impôts sur le résultat

Trois mois clos le 31 mars 2022	Actifs détenus				Participations financières				Total	Placements dans des participations financières et ajustements	Selon les IFRS
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire – États- Unis	Gaz – États- Unis	Gaz – Australie				
Produits des activités ordinaires ¹	70	4	69	–	31	6	43	223	(80)	143	
Combustible, redevances et autres coûts ²	4	1	40	–	1	3	2	51	(6)	45	
Marge brute	66	3	29	–	30	3	41	172	(74)	98	
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	9	2	8	6	4	1	7	37	(12)	25	
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	1	–	1	–	1	–	–	3	(1)	2	
Autres résultats d'exploitation, montant net	(7)	–	–	–	–	–	–	(7)	–	(7)	
BAIIA ajusté⁴	63	1	20	(6)	25	2	34	139	(61)	78	
Amortissement										(37)	
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta										19	
Produits d'intérêts										1	
Charges d'intérêts										(13)	
Profit de change										1	
Résultat avant impôts sur le résultat										49	

1) Le BAIIA ajusté exclut l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

4) Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» pour plus de précisions.

Trois mois clos le 31 mars 2021	Actifs détenus				Participations financières			Total	Placements dans des participations financières et ajustements	Selon les IFRS
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire – États- Unis	Gaz – États- Unis	Gaz – Australie			
Produits des activités ordinaires ¹	70	3	54	–	22	–	43	192	(66)	126
Combustible, redevances et autres coûts ²	2	–	26	–	1	–	1	30	(2)	28
Marge brute	68	3	28	–	21	–	42	162	(64)	98
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	9	2	7	6	2	–	10	36	(12)	24
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	–	–	–	1	–	–	3	(1)	2
BAIIA ajusté ⁴	57	1	21	(6)	18	–	32	123	(51)	72
Amortissement										(34)
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta										29
Produits d'intérêts										2
Charges d'intérêts										(10)
Profit de change										2
Résultat avant impôts sur le résultat										61

1) Le BAIIA ajusté exclut l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

4) Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» pour plus de précisions.

Rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comme présentés avec les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution

	Trois mois clos les 31 mars	
	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	103	103
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	(17)	(15)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variations des éléments du fonds de roulement	86	88
Ajustements :		
Dépenses d'investissement de maintien – actifs détenus	(4)	(1)
Produits financiers – participations financières ¹	(19)	(29)
Flux de trésorerie disponibles – participations financières ¹	45	41
Flux de trésorerie disponibles^{2,3}	108	99
Déduire :		
Distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux	(10)	(6)
Remboursement de principal de la dette amortissable	(8)	(3)
Liquidités disponibles à des fins de distribution²	90	90
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions)	267	267
Flux de trésorerie disponibles par action²	0,40	0,37
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action²	0,34	0,34

1) Se reporter au tableau «Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des produits financiers liés aux filiales de TransAlta» présenté ci-après dans le présent rapport de gestion.

2) Ces éléments ne sont pas définis et n'ont pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» pour plus de précisions.

3) Au quatrième trimestre de 2021, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ont été remplacés par les flux de trésorerie disponibles afin d'obtenir une meilleure approximation à partir du montant des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, et la composition de la mesure a été modifiée en conséquence. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période considérée. Se reporter à la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur la composition des flux de trésorerie disponibles.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des produits financiers liés aux filiales de TransAlta

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les produits financiers comptabilisés sur les actifs dans lesquels nous détenons une participation financière et les flux de trésorerie disponibles liés à ces actifs.

Trois mois clos les 31 mars	2022	2021
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta	19	29
Distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux	10	6
Remboursement de principal de la dette amortissable	5	–
Remboursement de capital et rachats	18	8
Incidence des variations du fonds de roulement et du calendrier	(7)	(2)
Flux de trésorerie disponibles¹	45	41

1) Cet élément n'est pas défini et n'a pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» pour plus de précisions.

Rapprochement du BAIIA ajusté avec les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution

Trois mois clos le 31 mars 2022	Actifs détenus				Participations financières			Total
	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro-électrique - Canada	Gaz - Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire - États-Unis	Gaz - États-Unis	Gaz - Australie	
BAIIA ajusté¹	63	1	20	(6)	25	2	34	139
Provisions	(1)	—	—	—	—	—	—	(1)
Charges d'intérêts	—	—	—	(11)	—	—	(6)	(17)
Charge d'impôt exigible	—	—	—	—	(1)	—	(5)	(6)
Dépenses d'investissement de maintien	(3)	—	(1)	—	(1)	—	(3)	(8)
Produits d'intérêts	—	—	—	1	—	—	—	1
Flux de trésorerie disponibles²	59	1	19	(16)	23	2	20	108
Déduire :								
Distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	—	—	(10)	—	—	(10)
Remboursement de principal de la dette amortissable	(3)	—	—	—	—	—	(5)	(8)
Liquidités disponibles à des fins de distribution²	56	1	19	(16)	13	2	15	90

1) Le BAIIA ajusté est défini aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» et fait l'objet d'un rapprochement avec le résultat avant impôts sur le résultat ci-dessus.

2) Les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution sont définis aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» et font l'objet d'un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ci-dessus.

Trois mois clos le 31 mars 2021	Actifs détenus				Participations financières			Total
	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro-électrique - Canada	Gaz - Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire - États-Unis	Gaz - États-Unis	Gaz - Australie	
BAIIA ajusté¹	57	1	21	(6)	18	—	32	123
Provisions	(6)	—	—	—	—	—	—	(6)
Charges d'intérêts	—	—	—	(9)	—	—	(6)	(15)
Charge d'impôt exigible	—	—	—	(1)	—	—	(4)	(5)
Dépenses d'investissement de maintien	(1)	—	—	—	—	—	—	(1)
Ajustement du taux de change et produits d'intérêts	—	—	—	2	—	—	1	3
Flux de trésorerie disponibles²	50	1	21	(14)	18	—	23	99
Déduire :								
Distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	—	—	(6)	—	—	(6)
Remboursement de principal de la dette amortissable	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)
Liquidités disponibles à des fins de distribution²	47	1	21	(14)	12	—	23	90

1) Le BAIIA ajusté est défini aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» et fait l'objet d'un rapprochement avec le résultat avant impôts sur le résultat ci-dessus.

2) Les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution sont définis aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» et font l'objet d'un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ci-dessus.

Situation de trésorerie et sources de financement

Le risque de liquidité découle de notre capacité à combler nos besoins généraux de financement, à mener des activités de couverture, et à gérer les actifs, les passifs et la structure du capital de la société. Nous gérons le risque de liquidité en maintenant suffisamment de ressources financières liquides pour financer les obligations lorsqu'elles deviennent exigibles, et ce, de la façon la plus rentable qui soit.

L'objectif de la société est de maintenir des liquidités importantes qui lui permettent de financer les initiatives de croissance, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, les distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, et les paiements des intérêts et du principal sur la dette et les dividendes. Les principales sources de liquidités comprennent les fonds provenant des activités d'exploitation, les marchés financiers et le financement tiré de notre facilité de crédit existante. La société est également tributaire de la croissance future pour soutenir les liquidités et maintenir le montant des liquidités disponibles à des fins de distribution.

Le versement de dividendes n'est pas garanti et pourrait varier en fonction de notre rendement. Nous pouvons modifier le dividende à tout moment et le versement de dividendes dépendra notamment de notre capacité à réaliser une croissance future; du montant des impôts au comptant à verser; de notre capacité à reconduire les CAÉ au moment de leur échéance, des prix marchands de l'électricité si un CAÉ n'est pas renouvelé ou reconduit; des prix des attributs environnementaux; des résultats d'exploitation; de la situation financière; des résultats et flux de trésorerie d'exploitation actuels et prévisionnels futurs; des besoins en liquidités; des occasions offertes sur le marché; des impôts sur le résultat; des dépenses d'investissement d'entretien et de croissance; des remboursements de dettes; des contraintes légales, réglementaires et contractuelles; des besoins en matière de fonds de roulement; de la législation fiscale et d'autres facteurs pertinents.

Situation financière

Le tableau suivant présente les variations importantes dans les états de la situation financière consolidés du 31 mars 2022 au 31 décembre 2021 :

	31 mars 2022	31 déc. 2021	Augmentation/ (diminution)	Principaux facteurs expliquant la variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	278	244	34	Augmentation attribuable au calendrier des encaissements et des décaissements.
Immobilisations corporelles, montant net	1 820	1 897	(77)	Diminution attribuable à l'amortissement, à la révision de la provision pour frais de démantèlement en raison de la variation des taux d'actualisation et au reclassement des coûts liés à l'infrastructure de transport de Windrise des immobilisations corporelles aux autres actifs non courants, facteurs partiellement contrebalancés par les dépenses d'investissement de maintien.
Placements dans des filiales de TransAlta	1 141	1 270	(129)	Diminution attribuable à la variation de la juste valeur en raison de l'augmentation des taux d'actualisation et des incidences du change, ainsi qu'à un remboursement de capital pour les secteurs Gaz aux États-Unis et Énergie éolienne et solaire aux États-Unis.
Autres actifs (y compris la partie courante)	83	64	19	Augmentation attribuable au reclassement des coûts liés à l'infrastructure de transport de Windrise des immobilisations corporelles aux autres actifs non courants.
Provision pour frais de démantèlement et autres provisions (y compris la partie courante)	145	175	(30)	Diminution attribuable à l'augmentation des taux d'actualisation.
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	1 942	2 074	(132)	Diminution attribuable aux dividendes et aux autres éléments du résultat global découlant des variations défavorables de la juste valeur, en partie contrebalancés par le résultat net.

Dette et obligations locatives

	Au 31 mars 2022			
	Limite maximale des facilités	Utilisés		
		Lettres de crédit en cours ¹	Emprunts	Capacité disponible
Facilité de crédit consentie	700	98	—	602

¹ Des lettres de crédit ont été émises de facilités d'emprunt à vue non consenties. Ces obligations sont soutenues et réduisent la capacité disponible sur la facilité de crédit consortiale.

Au 31 mars 2022, aucun emprunt n'avait été effectué sur la facilité de crédit.

La société a conclu une facilité de lettres de crédit à vue non consentie de 150 millions de dollars, en vertu de laquelle des lettres de crédit de 98 millions de dollars avaient été émises au 31 mars 2022 (98 millions de dollars au 31 décembre 2021).

La dette et les obligations locatives, y compris l'emprunt à vue de TEA, totalisaient 974 millions de dollars au 31 mars 2022 comparativement à 981 millions de dollars au 31 décembre 2021. La diminution de la dette s'explique par les remboursements des obligations sans recours de 3 millions de dollars et le remboursement partiel de l'emprunt à vue de TEA à TransAlta Energy (Australia) de 6 millions de dollars australiens. Cette diminution est partiellement contrebalancée par des variations défavorables des taux de change sur l'emprunt à vue de TEA.

Nous sommes assujettis aux clauses restrictives positives et négatives habituelles liées à la dette et nous les respectons toutes, exception faite de Kent Hills. À la suite des problèmes de fondations aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills, Kent Hills Wind LP a avisé Compagnie Trust BNY Canada, à titre de fiduciaire (le «fiduciaire») des obligations de Kent Hills sans recours d'environ 218 millions de dollars en circulation garanties, entre autres, par les unités 1, 2 et 3 du parc éolien de Kent Hills, que des cas de défaut pourraient s'être produits en vertu de l'acte de fiducie régissant les modalités de ces obligations. En cas de défaut, les porteurs de plus de 50 % du principal impayé sur les obligations de Kent Hills ont le droit d'ordonner au fiduciaire de déclarer immédiatement exigibles et payables le principal et les intérêts sur les obligations de Kent Hills et tous les autres montants exigibles, notamment un montant compensatoire de 23 millions de dollars (39 millions de dollars au 31 décembre 2021), et d'ordonner au fiduciaire d'exercer des droits à l'égard de certains biens donnés en garantie. La société prend part à des négociations en vue d'obtenir une renonciation et s'attend à conclure un acte de fiducie complémentaire au deuxième trimestre de 2022. La société poursuit ses efforts pour relancer les activités du site à pleine capacité. Se reporter à la rubrique «Perspectives pour 2022» du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur l'interruption au parc éolien de Kent Hills.

Capital social

Au 31 mars 2022, nous avons environ 266,9 millions d'actions ordinaires émises et en circulation (266,9 millions au 31 décembre 2021).

Au 3 mai 2022, nous avons environ 266,9 millions d'actions ordinaires émises et en circulation.

Éventualités

Pour plus de détails sur les éventualités significatives en cours, se reporter à la rubrique «Situation de trésorerie et sources de financement» de notre rapport de gestion annuel de 2021. Il n'y a eu aucune mise à jour importante à l'égard des éventualités au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2022.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les variations importantes dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés :

Trois mois clos les 31 mars	2022	2021	Variation	Principaux facteurs expliquant la variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	244	582	(338)	
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation	103	103	—	Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont demeurés comparables à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.
Activités d'investissement	3	(211)	214	Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont augmenté, puisqu'aucune acquisition n'a été faite au cours de la période considérée. Au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, la société a acquis le projet de parc éolien Windrise et financé sa construction.
Activités de financement	(72)	(67)	(5)	Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont diminué essentiellement en raison du remboursement partiel du principal sur l'emprunt à vue de TEA. Ce remboursement visait à financer le projet d'énergie solaire dans le nord de la région de Goldfields.
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	278	407	(129)	

Instrument financiers

Se reporter à la note 11 de nos plus récents états financiers consolidés annuels et à la note 5 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 pour plus de précisions sur les instruments financiers.

Notre profil de gestion du risque et nos politiques à cet égard ont peu changé depuis le 31 décembre 2021.

Au 31 mars 2022, les instruments financiers de niveau II étaient composés de passifs nets de gestion du risque dont la valeur comptable s'élevait à 1 million de dollars (3 millions de dollars au 31 décembre 2021).

Au 31 mars 2022, les instruments financiers de niveau III étaient composés d'actifs financiers dont la valeur comptable s'élevait à 1 141 millions de dollars (1 270 millions de dollars au 31 décembre 2021).

La juste valeur des placements dans des participations financières au 31 mars 2022 a diminué de 111 millions de dollars par rapport à celle au 31 décembre 2021 en raison surtout d'une hausse des taux d'actualisation et des incidences du change. La diminution est également attribuable aux remboursements de capital de 18 millions de dollars au cours de la même période.

Se reporter aux notes 4 et 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 pour en savoir plus sur ces placements et ces évaluations de la juste valeur.

Autres résultats consolidés

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global comprennent les variations de la juste valeur des placements dans des participations financières. Ces profits et pertes sont exclus du compte de résultat consolidé.

Pour calculer la juste valeur de ces placements, nous utilisons des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie fondées sur les flux de trésorerie futurs sous-jacents des activités connexes, faisons des estimations et formulons des hypothèses qui peuvent changer d'une période à l'autre et qui ont souvent une incidence sur l'estimation de la juste valeur. Les fluctuations de la juste valeur d'une période à l'autre sont généralement attribuables aux variations des hypothèses relatives aux flux de trésorerie prospectifs, des taux d'actualisation et des taux de change.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2022, nous avons comptabilisé une diminution de 111 millions de dollars de la juste valeur dans les autres éléments du résultat global (diminution de 105 millions de dollars au 31 mars 2021). Se reporter à la rubrique « Instruments financiers » du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur la diminution.

Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés pour plus de précisions sur les placements dont les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Opérations et soldes avec les parties liées

Opérations avec les parties liées

Les montants comptabilisés à l'égard des opérations avec TransAlta ou des filiales de TransAlta, à l'exception des montants mentionnés à la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion, se présentent comme suit :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2022	2021
Produits tirés des CAÉ de TransAlta	13	10
Produits tirés des attributs environnementaux ¹	5	7
Produits financiers tirés des placements dans des filiales de TransAlta	19	29
Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux	5	5
Achats de gaz naturel	8	2
Profit sur cessions de swaps sur l'électricité (financier)	(1)	—
Charge d'intérêts sur l'emprunt à vue de TEA	2	2
Frais d'optimisation des actifs ²	1	1
Charge d'intérêts sur la facilité de crédit et la lettre de crédit et honoraires sur les garanties	—	1

1) La valeur des attributs environnementaux a été établie selon l'information du marché pour des instruments similaires, y compris les transactions conclues avec des tiers.

2) Une filiale de TransAlta fournit des services de gestion et d'optimisation des actifs à la centrale de cogénération de Sarnia de la société. La centrale de cogénération de Sarnia paie des frais fixes d'environ 0,125 million de dollars par trimestre, en plus des frais variables de 1,6 % de sa marge brute.

Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées comprennent ce qui suit :

Aux	31 mars 2022	31 déc. 2021
Créances clients et autres débiteurs	34	50
Créances au titre des contrats de location-financement ¹	7	7
Frais de gestion payés d'avance à long terme	2	2
Placements dans des filiales de TransAlta	1 141	1 270
Dettes fournisseurs et charges à payer (y compris les intérêts à payer)	17	11
Dividendes à verser	38	38
Emprunt à vue de TEA	163	167
Garanties offertes par TransAlta au nom de la société I) ²	573	583
Garantie d'indemnisation offerte par la société à TransAlta II) ²	520	516

1) Les créances au titre des contrats de location-financement se rapportent au projet de stockage à batteries WindCharger de 10 MW qui a été acquis en août 2020.

2) Non comptabilisées comme un passif financier dans les états de la situation financière consolidés.

Tous ces soldes sont liés à TransAlta ou à ses filiales.

I. Garanties

Si la société ne respecte pas les dispositions des contrats connexes, la contrepartie peut présenter une réclamation de paiement de TransAlta.

II. Garantie d'indemnisation

Dans le cadre de l'acquisition des actifs australiens, nous avons conclu une entente de garantie et d'indemnisation en faveur de TransAlta liée à certaines garanties offertes par cette dernière à des tiers à l'égard de certaines obligations de TEA (les «garanties de TEA»). Nous avons convenu d'indemniser TransAlta à l'égard des réclamations, poursuites, instances, obligations, pertes, frais ou dépenses engagés ou dommages subis par cette dernière relativement aux garanties de TEA et de rembourser à TransAlta la totalité de tout montant versé par elle aux termes des garanties de TEA à l'égard de poursuites, omissions, événements ou circonstances survenus depuis le 7 mai 2015. À titre de contrepartie pour l'indemnisation fournie, TransAlta est tenue de nous verser le montant en dollars canadiens des frais au titre du garant qu'elle a reçus de TEA à l'égard de toutes les garanties de TEA.

Méthodes et estimations comptables critiques

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires exige de la direction qu'elle exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels de la période. Ces estimations sont assujetties à une part d'incertitude. Les éléments qui suivent constituent des changements importants apportés aux estimations au cours du trimestre :

I. Dividendes considérés comme un revenu ou comme un remboursement de capital

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2022 et 2021, la société a déterminé qu'une partie des dividendes sur les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis et sur les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis constituait un remboursement de capital.

II. Provision pour frais de démantèlement et de remise en état

La société comptabilise une provision au titre des obligations de démantèlement et de remise en état. La provision initiale pour frais de démantèlement et ses variations subséquentes sont déterminées selon la meilleure estimation de la société des dépenses au comptant requises, ajustées pour tenir compte des risques et des incertitudes inhérents au calendrier et au montant du règlement. Au premier trimestre de 2022, la provision au titre des obligations de démantèlement et de remise en état a diminué en raison d'une hausse des taux d'actualisation, largement attribuable à l'augmentation des taux de référence du marché liée aux risques politiques et à la hausse de l'inflation attendue en 2022 et en 2023.

Modifications comptables

Modifications comptables de la période considérée

Modifications à l'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat* et des modifications à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, afin de préciser les coûts qu'une entité doit prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et la société les a adoptées à cette date. Les modifications s'appliquent aux contrats pour lesquels une entité ne s'est pas encore acquittée de toutes ses obligations à compter de la date d'entrée en vigueur. L'adoption des modifications le 1^{er} janvier 2022 n'a entraîné aucun ajustement.

Modifications comptables futures

Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels audités pour plus de précisions sur les méthodes comptables futures ayant une incidence sur la société. Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2022, aucune autre modification de méthode comptable future ayant une incidence sur la société n'a été relevée.

Gestion du risque

Nos activités nous exposent à divers risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, les modifications de réglementation, les facteurs liés à un marché en constante évolution et la volatilité des marchés des produits de base. Se reporter aux rubriques «Gestion du risque» et «Contexte d'affaires» de notre rapport de gestion annuel de 2021 ainsi qu'à la notice annuelle déposée électroniquement à l'adresse www.sedar.com. Notre profil de gestion du risque et nos politiques à cet égard ont peu changé depuis le 31 décembre 2021. Les facteurs ci-après peuvent contribuer à ces risques et incertitudes :

Réglementation et législation environnementale

Canada

Plan climatique fédéral

Le 15 mars 2022, Environnement et Changement climatique Canada («ECCC») a publié un document de travail concernant une proposition de norme sur l'électricité propre en faveur d'un secteur de l'électricité carboneutre d'ici 2035. Le document de travail énonce l'intention du gouvernement d'imposer des règlements plus stricts sur la production de gaz naturel afin d'atteindre un réseau carboneutre d'ici 2035. TransAlta collabore activement avec les gouvernements fédéral et provinciaux afin de les aider à comprendre l'incidence des propositions réglementaires et de faire valoir le fait que nos actifs actuels jouent un rôle important dans la prestation de services fiables, abordables et concurrentiels, ainsi que dans la décarbonation.

Le 29 mars 2022, le gouvernement du Canada a publié le *Plan de réduction des émissions pour 2030*. Ce vaste plan comprend un large éventail d'initiatives réglementaires, politiques et de financement conçues pour atteindre les cibles nationales de réduction des émissions du Canada. Plus particulièrement, le Plan de réduction des émissions mise largement sur l'électrification de l'économie afin d'atteindre les objectifs nationaux du Canada. TransAlta a communiqué avec le gouvernement concernant la conception du plan et continuera de le faire à l'avenir à l'égard d'initiatives pertinentes.

La norme sur l'électricité propre et le Plan de réduction des émissions pourraient créer de nouvelles possibilités de mise en valeur de projets d'énergie renouvelable et de stockage d'énergie d'ici 2035.

Tarifification fédérale du carbone relativement aux émissions de GES

Le 10 décembre 2021, le gouvernement canadien a publié un document de consultation sur le système de tarification fondé sur le rendement («STFR») devant servir de base à un processus de mobilisation en 2022. TransAlta a soumis ses commentaires en réponse au document de consultation et travaillera en étroite collaboration avec les gouvernements en ce qui concerne la révision, les modifications et les précisions réglementaires.

Ontario

L'Ontario tiendra des élections provinciales au plus tard le 2 juin 2022. Avant les élections, le gouvernement participe à un processus d'élaboration de politiques visant l'avenir du système de tarification du carbone de la province, soit le Programme des normes de rendement à l'égard des émissions («NRE»), la transition vers le gaz naturel et le développement d'un marché volontaire de crédits d'énergie propre.

La centrale thermique en Ontario de la société transfère les coûts liés au carbone aux termes de ses contrats en vigueur, de sorte que l'incidence des changements apportés aux NRE est réduite. TransAlta continue de solliciter le gouvernement concernant ses autres initiatives politiques visant à atténuer les risques et à cerner les possibilités.

États-Unis

Le Congrès poursuit son examen des options visant à appuyer l'énergie renouvelable et le stockage d'énergie dans le cadre de ses discussions budgétaires plus vastes. TransAlta continue de surveiller les changements éventuels pouvant avoir une incidence sur ses plans de croissance.

Australie

L'Australie tiendra une élection nationale le 21 mai 2022. Les partis continuent de présenter des propositions politiques, notamment en matière d'énergie et de climat. Le Parti travailliste de l'opposition a promis d'augmenter les cibles du pays à l'égard de la réduction des émissions d'ici 2030 et de renforcer le soutien gouvernemental pour l'électrification. Cependant, aucune des politiques proposées jusqu'à maintenant ne présente de risques importants pour le rendement de la société.

Contrôles et procédures

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière («CIIF») pertinent et de contrôles et procédures de communication de l'information («CPCI»). Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2022, la majorité de notre effectif qui soutient et réalise notre CIIF et nos CPCI travaillait à distance. L'incidence sur la conception et le fonctionnement des contrôles internes est minimale.

Le CIIF est un cadre conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction s'est appuyée sur le cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission («cadre de travail de 2013») pour évaluer l'efficacité du CIIF de la société.

Les CPCI désignent les contrôles et autres procédures visant à assurer que l'information devant être communiquée dans les rapports que nous déposons ou soumettons en vertu des lois sur les valeurs mobilières est constatée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits dans les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les CPCI comprennent, sans s'y limiter, les contrôles et procédures conçus pour nous assurer que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que nous déposons ou soumettons en vertu des lois sur les valeurs mobilières est consignée et communiquée à la direction, y compris notre chef de la direction et notre chef de la direction des finances, selon le cas, pour permettre la prise de décisions en temps opportun se rapportant à notre obligation de communication de l'information.

Ensemble, les cadres que constituent le CIIF et les CPCI fournissent un contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information. En concevant et en évaluant notre CIIF et nos CPCI, la direction reconnaît que tous les contrôles et procédures, quelle qu'en soit la qualité de conception et de fonctionnement, ne peuvent que fournir une assurance raisonnable pour ce qui est d'atteindre les objectifs souhaités en matière de contrôle et, par conséquent, ne permettent pas nécessairement de prévenir ou de détecter toutes les anomalies, et la direction est tenue de faire preuve de jugement dans l'évaluation et la mise en œuvre d'éventuels contrôles et procédures. De plus, l'efficacité du CIIF est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures varie.

La direction a évalué, avec la participation de notre chef de la direction et de notre chef de la direction des finances, l'efficacité de notre CIIF et de nos CPCI à la fin de la période visée par le présent rapport. En se fondant sur l'évaluation ci-dessus, notre chef de la direction et notre chef de la direction des finances ont conclu que, en date du 31 mars 2022, fin de la période visée par le présent rapport, notre CIIF et nos CPCI étaient efficaces.

TransAlta Renewables Inc. Comptes de résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Non audité	Trois mois clos les 31 mars	
	2022	2021
Produits des activités ordinaires (note 3)	143	126
Combustible, redevances et autres coûts	45	28
Marge brute	98	98
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	25	24
Amortissement	37	34
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	2
Autres résultats d'exploitation, montant net	(7)	–
Résultats d'exploitation	41	38
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta (note 4)	19	29
Produits d'intérêts	1	2
Charges d'intérêts	(13)	(10)
Profit de change	1	2
Résultat avant impôts sur le résultat	49	61
Charge d'impôts sur le résultat	8	8
Résultat net	41	53
Résultat net attribuable :		
Aux porteurs d'actions ordinaires	41	52
À la participation ne donnant pas le contrôle	–	1
	41	53
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions)	267	267
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	0,15	0,19

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.
États du résultat global consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les 31 mars	
Non audité	2022	2021
Résultat net	41	53
Autres éléments du résultat global		
Variation nette de la juste valeur des placements dans des filiales de TransAlta (note 4)	(111)	(105)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	(111)	(105)
Profits sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	–	1
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	–	1
Autres éléments du résultat global	(111)	(104)
Total du résultat global	(70)	(51)
Total du résultat global attribuable :		
Aux porteurs d'actions ordinaires	(70)	(52)
À la participation ne donnant pas le contrôle	–	1
	(70)	(51)

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.

États de la situation financière consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité	31 mars 2022	31 déc. 2021
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	278	244
Créances clients	117	120
Actifs de gestion du risque (note 5)	2	1
Stocks	7	8
Actifs détenus en vue de la vente	2	—
Partie courante des autres actifs	61	57
	467	430
Actifs non courants :		
Immobilisations corporelles (note 6)		
Coût	3 215	3 263
Amortissement cumulé	(1 395)	(1 366)
	1 820	1 897
Créances au titre des contrats de location-financement	7	7
Actifs au titre de droits d'utilisation	26	26
Immobilisations incorporelles	89	92
Autres actifs	22	7
Placements dans des filiales de TransAlta (note 4)	1 141	1 270
Actifs d'impôt différé	19	20
Total de l'actif	3 591	3 749
Passifs courants :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	89	82
Impôt sur le résultat à payer	—	1
Dividendes à verser	63	63
Partie courante des passifs sur contrat	12	13
Passifs de gestion du risque (note 5)	2	3
Emprunt à vue de TEA (notes 5 et 7)	163	167
Partie courante de la dette à long terme et des obligations locatives (note 7)	264	264
	593	593
Passifs non courants :		
Dette à long terme et obligations locatives (notes 5 et 7)	547	550
Provision pour frais de démantèlement (note 8)	145	175
Passifs sur contrat	6	6
Passifs de gestion du risque (note 5)	1	1
Passifs d'impôt différé	308	301
Total du passif	1 600	1 626
Capitaux propres		
Actions ordinaires (note 9)	3 059	3 059
Déficit	(928)	(907)
Cumul des autres éléments du résultat global	(189)	(78)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	1 942	2 074
Participation ne donnant pas le contrôle	49	49
Total des capitaux propres	1 991	2 123
Total du passif et des capitaux propres	3 591	3 749
Engagements et éventualités (note 10)		
Événements postérieurs à la date de clôture (note 13)		

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.

États des variations des capitaux propres consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité

	Actions ordinaires	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Attribuables aux actionnaires	Attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2021	3 059	(907)	(78)	2 074	49	2 123
Résultat net	–	41	–	41	–	41
Autres éléments du résultat global :						
Variation nette de la juste valeur des placements dans des filiales de TransAlta (note 4)	–	–	(111)	(111)	–	(111)
Total du résultat global	–	41	(111)	(70)	–	(70)
Dividendes sur actions ordinaires (note 9)	–	(62)	–	(62)	–	(62)
Solde au 31 mars 2022	3 059	(928)	(189)	1 942	49	1 991

(en millions de dollars canadiens)

	Actions ordinaires	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Attribuables aux actionnaires	Attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2020	3 059	(796)	(8)	2 255	50	2 305
Résultat net	–	52	–	52	1	53
Autres éléments du résultat global :						
Profits nets sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	–	–	1	1	–	1
Variation nette de la juste valeur des placements dans des filiales de TransAlta (note 4)	–	–	(105)	(105)	–	(105)
Total du résultat global	–	52	(104)	(52)	1	(51)
Dividendes sur actions ordinaires (note 9)	–	(62)	–	(62)	–	(62)
Acquisition du projet de parc éolien Windrise	–	(1)	3	2	–	2
Solde au 31 mars 2021	3 059	(807)	(109)	2 143	51	2 194

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité	Trois mois clos les 31 mars	
	2022	2021
Activités d'exploitation		
Résultat net	41	53
Amortissement	37	34
Désactualisation des provisions	2	1
Charge d'impôt différé	8	7
Profit latent de change	(1)	(2)
Perte latente sur les activités de gestion du risque	–	1
Provisions	–	(6)
Autres éléments sans effet de trésorerie	(1)	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variations des éléments du fonds de roulement	86	88
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	17	15
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	103	103
Activités d'investissement		
Ajouts d'immobilisations corporelles (note 6)	(5)	(6)
Acquisitions	–	(213)
Remboursement du capital sur les placements dans des filiales de TransAlta (note 4)	18	8
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement	(10)	4
Autres	–	(4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	3	(211)
Activités de financement		
Remboursements de dette à long terme (note 7)	(3)	(3)
Dividendes versés sur actions ordinaires (note 9)	(63)	(62)
Remboursements nets de l'emprunt à vue de TEA (note 7)	(6)	–
Coûts de financement	–	(1)
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de financement	–	(1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(72)	(67)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	34	(175)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	244	582
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	278	407
Impôts sur le résultat au comptant payés	–	1
Intérêts au comptant payés	7	7

Voir les notes jointes.

Notes des états financiers consolidés

(Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

1. Historique et méthodes comptables

A. Création de la société

TransAlta Renewables Inc. avec ses filiales (collectivement «TransAlta Renewables» ou la «société») détient et exploite 13 centrales hydroélectriques, 22 parcs éoliens, une centrale éolienne de stockage à batteries et une centrale au gaz, d'une capacité de production brute totalisant 1 998 mégawatts («MW»), et détient des participations financières dans le parc éolien du Wyoming de 140 MW, le parc éolien Lakeswind de 50 MW, le parc solaire Mass Solar de 21 MW, le parc éolien Big Level de 90 MW, le parc éolien d'Antrim de 29 MW, les parcs solaires en Caroline du Nord de 122 MW et une participation financière de 49 % dans le parc éolien Skookumchuck de 137 MW (collectivement les «actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis»), ainsi que des participations financières dans la centrale de cogénération Ada de 29 MW (les «actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis») et dans les actifs de production australiens alimentés au gaz de 450 MW, y compris dans un gazoduc de 270 kilomètres (les «actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens»), de TransAlta Corporation («TransAlta»). Le siège social de la société est situé à Calgary, en Alberta.

B. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés par la direction conformément à la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»), en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels de 2021 de la société, à l'exception de ce qui est présenté à la note 2 A). Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations incluses dans les états financiers consolidés annuels de 2021 de la société. Par conséquent, ces états financiers consolidés résumés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2021 de la société disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la société et des filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour certains instruments financiers qui sont présentés à la juste valeur.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires reflètent tous les ajustements qui consistent en des ajustements et charges récurrents réguliers et qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires pour une présentation fidèle des résultats. Les résultats de la société sont en partie à caractère saisonnier en raison de la nature même de l'électricité, qui est généralement consommée à mesure qu'elle est produite, et de la nature des ressources d'énergie éolienne et d'énergie hydroélectrique au fil de l'eau, qui fluctuent en fonction des saisons et des variations météorologiques annuelles. Habituellement, les centrales hydroélectriques au fil de l'eau produisent la majorité de leur électricité et génèrent la plupart de leurs produits durant les mois de printemps et d'été alors que la fonte des neiges alimente les bassins hydrographiques et les rivières. Inversement, les vents sont plus forts généralement durant les mois froids et plus faibles au cours des mois chauds d'été.

L'autorisation de publication de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires a été reçue du comité d'audit et de nomination pour le compte du conseil d'administration (le «conseil») le 3 mai 2022.

C. Utilisation d'estimations et de jugements importants

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires selon l'IAS 34 exige de la direction qu'elle exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels. Ces estimations sont assujetties à une part d'incertitude. Se reporter à la note 2 M) des états financiers consolidés annuels de 2021 de la société pour une analyse plus détaillée des principaux jugements comptables et des principales sources d'incertitude qui ont une incidence sur les estimations.

Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture économique et les modifications apportées aux lois et aux règlements.

La société a dû faire preuve de jugement au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2022, comme suit :

I. Dividendes considérés comme un revenu ou comme un remboursement de capital

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2022 et 2021, la société a déterminé qu'une partie des dividendes sur les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis et sur les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis constituait un remboursement de capital.

II. Provision pour frais de démantèlement et de remise en état

La société comptabilise une provision au titre des obligations de démantèlement et de remise en état. La provision initiale pour frais de démantèlement et ses variations subséquentes sont déterminées selon la meilleure estimation de la société des dépenses au comptant requises, ajustées pour tenir compte des risques et des incertitudes inhérents au calendrier et au montant du règlement. Au premier trimestre de 2022, la provision au titre des obligations de démantèlement et de remise en état a diminué en raison d'une hausse des taux d'actualisation, largement attribuable à l'augmentation des taux de référence du marché liée aux risques politiques et à la hausse de l'inflation attendue en 2022 et en 2023. Se reporter à la note 8 pour plus de précisions.

2. Méthodes comptables significatives

A. Modifications de méthodes comptables de la période considérée

Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels de 2021 de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur au 1^{er} janvier 2022 et de l'adoption anticipée de normes, d'interprétations ou de modifications qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur.

Modifications à l'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat* et des modifications à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, afin de préciser les coûts qu'une entité doit prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et la société les a adoptées à cette date. Les modifications s'appliquent aux contrats pour lesquels une entité ne s'est pas encore acquittée de toutes ses obligations à compter de la date d'entrée en vigueur. L'adoption des modifications le 1^{er} janvier 2022 n'a entraîné aucun ajustement.

B. Modifications de méthodes comptables futures

Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels audités pour plus de précisions sur les méthodes comptables futures ayant une incidence sur la société. Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2022, aucune autre modification de méthode comptable future ayant une incidence sur la société n'a été relevée.

C. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net présenté antérieurement.

3. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

A. Ventilation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La quasi-totalité des produits des activités ordinaires de la société sont tirés de la vente d'électricité, de capacité et d'attributs environnementaux que la société répartit dans les groupes suivants afin de déterminer dans quelle mesure les facteurs économiques influent sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

Trois mois clos le 31 mars 2022	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro-électrique - Canada	Gaz - Canada	Total
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	70	4	58	132
Produits tirés des activités de détail et autres	—	—	11	11
Produits des activités ordinaires	70	4	69	143

Moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires :

À un moment précis	9	1	—	10
Au fil du temps	61	3	58	122
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	70	4	58	132

Trois mois clos le 31 mars 2021	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro-électrique - Canada	Gaz - Canada	Total
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	70	3	50	123
Produits tirés des activités de détail et autres	—	—	3	3
Produits des activités ordinaires	70	3	53	126

Moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires :

À un moment précis	9	—	—	9
Au fil du temps	61	3	50	114
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	70	3	50	123

B. Crédits environnementaux

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients comprennent les produits des activités ordinaires tirés de la vente de crédits environnementaux pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 de 10 millions de dollars (9 millions de dollars en 2021). De ce montant, 5 millions de dollars (7 millions de dollars en 2021) étaient liés à la vente de 107 311 crédits compensatoires de carbone et crédits de rendement en matière d'émissions («CRE») de l'Alberta à TransAlta (265 352 en 2021).

Au 31 mars 2022, la société détenait 342 282 crédits d'émission (356 243 au 31 décembre 2021), qui devraient être sérialisés et monétisés dans le cadre de ventes à TransAlta et à d'autres tiers aux prix du marché.

4. Produits financiers liés aux filiales de TransAlta

Les produits financiers liés aux filiales de TransAlta englobent les produits tirés des différentes participations qui, dans leur ensemble et au fil du temps, fournissent indirectement à la société des flux de trésorerie qui reflètent ceux des filiales, y compris les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis, les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis et les actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens (collectivement, les «placements dans des participations financières»).

	Trois mois clos les 31 mars	
	2022	2021
Produits d'honoraires tirés des garanties indirectes au titre des obligations de TEA	3	3
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	15	22
Produits financiers liés à TEA	18	25
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis	1	4
Total des produits financiers	19	29

Le résumé des placements dans des filiales de TransAlta est comme suit :

Aux	31 mars 2022	31 déc. 2021
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Big Level et d'Antrim	147	165
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Mass Solar	42	45
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Lakeswind	17	18
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions du parc éolien du Wyoming	89	99
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Skookumchuck	75	85
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des parcs solaires en Caroline du Nord	114	127
Total des placements en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis	484	539
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions d'Ada	30	34
Placement en actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	627	697
Total des placements dans des filiales de TransAlta	1 141	1 270

Placements dans des filiales de TransAlta liées aux centrales éoliennes et solaires aux États-Unis, aux centrales au gaz aux États-Unis et aux flux de trésorerie australiens

Les variations des placements dans des filiales de TransAlta sont comme suit :

	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis	Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	Total
Solde du placement au 31 décembre 2021	539	34	697	1 270
Remboursement de capital	(17)	(1)	—	(18)
Variation nette de la juste valeur et écarts de change comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(38)	(3)	(70)	(111)
Solde du placement au 31 mars 2022	484	30	627	1 141

La diminution de 111 millions de dollars de la juste valeur liée aux placements dans des participations financières au 31 mars 2022 s'explique principalement par une augmentation des taux d'actualisation et les incidences du change.

	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis	Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	Total
Solde du placement au 31 décembre 2020	316	771	1 087
Remboursement de capital	(8)	—	(8)
Variation nette de la juste valeur et écarts de change comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(11)	(94)	(105)
Solde du placement au 31 mars 2021	297	677	974

La diminution de 94 millions de dollars de la juste valeur liée aux actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens au 31 mars 2021 tient compte des modifications aux hypothèses relatives aux flux de trésorerie, y compris les variations du taux d'actualisation, les incidences du change et les hypothèses liées au renouvellement de contrats, le tout en partie contrebalancé par un ajustement des flux de trésorerie associé au CAÉ prolongé avec BHP Billiton Nickel West Pty Ltd. («BHP»).

Le tableau ci-après présente les données quantitatives concernant les données d'entrée non observables dont tient compte la méthode d'actualisation des flux de trésorerie mentionnée à la note 7 des états financiers consolidés annuels audités de 2021 :

Données d'entrée non observables	31 mars 2022	31 déc. 2021
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis		
Taux d'actualisation (fourchette)	De 6,6 % à 9,3 %	De 5,8 % à 8,5 %
Flux de trésorerie trimestriels (fourchette, en millions)	Moyenne de 1 \$ à 4 \$	Moyenne de 1 \$ à 4 \$
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis		
Taux d'actualisation	13,2 %	12,4 %
Flux de trésorerie trimestriels (en millions)	Moyenne de 3 \$	Moyenne de 3 \$
Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens		
Taux d'actualisation	6,5 %	5,5 %
Flux de trésorerie trimestriels (en millions)	Moyenne de 12 \$	Moyenne de 11 \$

Le tableau suivant présente l'incidence sur l'évaluation de la juste valeur d'une variation des données d'entrée non observables ci-dessus pour refléter les hypothèses raisonnablement possibles :

Données d'entrée non observables ¹	Hypothèses possibles	Variation de la juste valeur au 31 mars 2022	Variation de la juste valeur au 31 déc. 2021
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis³			
Variation des points de base des taux d'actualisation	Diminution de 50 points de base	21	24
	Augmentation de 50 points de base	(19)	(23)
Flux de trésorerie trimestriels	Augmentation de 5 % ²	24	27
	Diminution de 5 % ²	(24)	(27)
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis⁴			
Variation des points de base des taux d'actualisation	Diminution de 50 points de base	—	—
	Augmentation de 50 points de base	—	—
Flux de trésorerie trimestriels	Augmentation de 5 % ²	1	2
	Diminution de 5 % ²	(1)	(2)
Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens			
Variation des points de base des taux d'actualisation	Diminution de 50 points de base	24	28
	Augmentation de 50 points de base	(23)	(26)
Flux de trésorerie trimestriels	Augmentation de 5 % ²	31	35
	Diminution de 5 % ²	(31)	(35)

1) Se reporter à la note 5 C) IV) pour plus de précisions sur les incidences du change.

2) Les flux de trésorerie trimestriels peuvent varier en fonction d'un taux plus élevé que le facteur supposé de 5 %.

3) Les variations de la juste valeur présentées en 2022 se rapportent globalement aux parcs éoliens Big Level et d'Antrim, à Mass Solar, au parc éolien Lakeswind, au parc éolien du Wyoming, au parc éolien Skookumchuck et aux parcs solaires en Caroline du Nord.

4) Les variations de la juste valeur liées au taux d'actualisation au 31 mars 2022 peuvent varier, mais de moins de 1 million de dollars.

5. Instruments financiers et gestion du risque

A. Actifs financiers et passifs financiers – classement et évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués sur une base régulière à la juste valeur ou au coût amorti.

B. Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur de la société sont comme suit :

Aux	31 mars 2022		31 déc. 2021	
	Juste valeur Niveau II	Juste valeur Niveau III	Juste valeur Niveau II	Juste valeur Niveau III
Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	—	627	—	697
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis	—	484	—	539
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis	—	30	—	34
Passifs nets de gestion du risque	(1)	—	(3)	—

I. Établissement des niveaux et classements

Les classements de niveaux I, II et III de la hiérarchie des justes valeurs utilisée par la société sont définis ci-après. L'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier est incluse dans un seul des trois niveaux, le classement de celle-ci étant établi en fonction des données d'entrée du niveau le plus bas qui sont importantes pour établir la juste valeur.

a. Niveau I

Les justes valeurs sont calculées au moyen de données d'entrée correspondant aux cours du marché (non ajustés) dans les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels la société a accès à la date d'évaluation.

b. Niveau II

Les justes valeurs sont évaluées, directement ou indirectement, au moyen de données d'entrée qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

c. Niveau III

Les justes valeurs sont calculées en utilisant des données d'entrée pour des actifs ou des passifs qui ne sont pas facilement observables.

Aucun changement n'est intervenu dans les processus d'évaluation, les techniques d'évaluation et les types de données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de la société au cours de la période. Pour plus de précisions, se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de 2021.

II. Produits de base et autres actifs et passifs de gestion du risque

Les actifs et passifs de gestion du risque fondés sur les produits de base sont liés aux activités de négociation et à certaines activités d'impartition. Les autres actifs et passifs de gestion du risque incluent les actifs et passifs de gestion du risque qui sont utilisés pour la gestion des encaissements et dépenses libellés en monnaies étrangères, des dépenses d'investissement liées aux projets et de la dette. Dans la mesure du possible, les variations des actifs et des passifs nets de gestion du risque pour les positions des éléments autres que de couverture sont reflétées dans le résultat net.

Le tableau suivant résume les passifs nets de gestion du risque :

	Couvertures de flux de trésorerie	Éléments autres que de couverture	
	Niveau II	Niveau II	Total
Passifs nets de gestion du risque au 31 mars 2022	–	(1)	(1)
Passifs nets de gestion du risque au 31 déc. 2021	–	(3)	(3)

Éléments autres que de couverture

a. Contrats de change à terme

De temps à autre, la société conclut des contrats de change à terme afin d'assurer la couverture économique des flux de trésorerie futurs libellés en monnaies étrangères auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée. Ces éléments sont classés comme étant détenus à des fins de transaction, et les variations des justes valeurs liées à ces transactions sont comptabilisées en résultat net.

Les montants notionnels et les justes valeurs liées à ces contrats à terme se présentent comme suit :

Au 31 mars 2022

Notionnel vendu	Notionnel acquis	Actif (passif) à la juste valeur	Échéance
188 \$ CA	200 \$ AU	–	2022
30 \$ US	39 \$ CA	2	2022
95 \$ AU	88 \$ CA	(2)	2022

b. Produits de base

La société est partie à diverses transactions sur instruments dérivés et autres contrats qui ne satisfont pas aux conditions de la comptabilité de couverture. Ainsi, les actifs et passifs connexes sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont présentées dans le résultat au cours de la période où surviennent les variations. La juste valeur des instruments dérivés sur les produits de base au 31 mars 2022 consistait en un passif net de gestion du risque de 1 million de dollars.

III. Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs et charges à payer, et des dividendes à verser se rapproche de leur juste valeur présentée à la date des états de la situation financière consolidés résumés compte tenu de la nature liquide de l'actif ou du passif. La juste valeur des prêts à recevoir, de l'emprunt à vue de TEA et des créances au titre des contrats de location-financement se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur des instruments financiers non évalués à la juste valeur est comme suit :

Aux	31 mars 2022		31 déc. 2021	
	Juste valeur Niveau II	Valeur comptable	Juste valeur Niveau II	Valeur comptable
Prêts à recevoir ¹	55	55	55	55
Emprunt à vue de TEA	163	163	167	167
Dettes à long terme ²	748	789	801	792

1) Les prêts à recevoir sont inclus dans la partie courante des autres actifs dans les états de la situation financière consolidés résumés.

2) Inclut la partie courante de la dette à long terme et exclut les obligations locatives.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en calculant un prix implicite reposant sur une évaluation courante du rendement à l'échéance (note 7).

C. Nature et étendue des risques découlant des instruments financiers et des instruments dérivés

I. Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit de la société au 31 mars 2022, compte non tenu de la garantie détenue ou du droit de compensation, y compris les expositions indirectes découlant des placements dans des filiales de TransAlta, comme il est mentionné à la note 4, se présente comme suit :

Note de crédit des contreparties	Exposition directe	Exposition indirecte ²
	Débiteurs ¹	Créances clients
Notation de qualité investissement	48	104
Notation de qualité inférieure	35	2
TransAlta et filiales de TransAlta	43	—
Pas de note externe	55	—

1) Incluent les créances clients, les créances au titre des contrats de location-financement, les distributions à recevoir des filiales de TransAlta, les actifs de gestion du risque et les prêts à recevoir.

2) Inclut les créances clients et les créances au titre des contrats de location-financement de TEA, et les créances des placements dans des participations financières dans les centrales éoliennes et solaires aux États-Unis et les centrales au gaz aux États-Unis totalisant environ 15 millions de dollars qui sont attribuables à des contreparties ayant une notation de qualité investissement et d'autres notations de grande qualité.

TransAlta, au nom de la société, a maintenu les mesures de suivi et d'atténuation du risque supplémentaires mises en œuvre en 2020 pour répondre aux répercussions en cours de la pandémie de COVID-19.

II. Autres risques de marché

La société est exposée à des risques de marché en raison des variations de la juste valeur des placements dans des participations financières. Une augmentation (diminution) de 5 % de la valeur de ces titres aurait entraîné une augmentation (diminution) de 57 millions de dollars des autres éléments du résultat global au 31 mars 2022.

III. Risque de liquidité

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la société :

	2022	2023	2024	2025	2026	2027 et par la suite	Total
Dettes fournisseurs et charges à payer	89	—	—	—	—	—	89
Emprunt à vue de TEA ¹	163	—	—	—	—	—	163
Dettes à long terme ²	260	94	52	54	51	283	794
Obligations locatives ²	1	1	1	1	1	17	22
Passifs nets de gestion du risque	—	—	—	1	—	—	1
Intérêts sur la dette et les obligations locatives ³	25	19	17	15	13	68	157
Dividendes à verser	63	—	—	—	—	—	63
Total	601	114	70	71	65	368	1289

1) Remboursement prévu à l'échéance de l'emprunt à vue de TEA le 26 octobre 2022.

2) Incluent la partie courante. L'obligation du parc éolien de Kent Hills est incluse dans la partie courante.

3) Non comptabilisés comme un passif financier dans les états de la situation financière consolidés résumés.

IV. Risque de change

Pour les périodes closes les 31 mars 2022 et 2021, l'incidence possible sur le résultat net et les autres éléments du résultat global des fluctuations des taux de change associés aux instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle est présentée ci-dessous. L'analyse de sensibilité a été préparée en utilisant l'évaluation par la direction selon laquelle une augmentation ou une diminution moyenne de 0,03 \$ (0,03 \$ pour la période close le 31 mars 2021) de ces monnaies par rapport au dollar canadien est une variation potentielle raisonnable au cours du prochain trimestre.

Trois mois clos les 31 mars		2022		2021	
Monnaie étrangère	Diminution du résultat net ¹	Profits au titre des autres éléments du résultat global ¹	(Augmentation) diminution du résultat net ¹	Profits au titre des autres éléments du résultat global ¹	
Dollar américain	(1)	13	3	9	
Dollar australien	(2)	17	(7)	19	
Total	(3)	30	(4)	28	

1) Ces calculs supposent une augmentation de la valeur de ces monnaies étrangères par rapport au dollar canadien. Une diminution aurait l'effet contraire.

6. Immobilisations corporelles

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2022, la société a engagé un montant de 5 millions de dollars en dépenses d'investissement de maintien et en dépenses axées sur la croissance. Les immobilisations corporelles ont diminué de 31 millions de dollars en raison des variations de la provision pour frais de démantèlement (se reporter à la note 8). Pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, la société a comptabilisé un montant de 233 millions de dollars au titre de l'acquisition des actifs du projet de parc éolien Windrise et a engagé un montant supplémentaire de 6 millions de dollars lié aux coûts de construction visant l'achèvement du projet de parc éolien Windrise ainsi que d'autres dépenses d'investissement de maintien.

Au premier trimestre de 2022, des coûts de 16 millions de dollars liés à l'infrastructure de transport du parc éolien Windrise ont été reclassés du poste Immobilisations corporelles au poste Autres actifs aux termes de l'entente de transfert d'actifs, qui exige le transfert de la propriété de ces actifs au propriétaire de la ligne de transport.

Au 31 mars 2022, il n'y avait aucun intérêt incorporé dans le coût de l'actif. Pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, la société a incorporé des intérêts de 1 million de dollars dans le coût des immobilisations corporelles du projet de parc éolien Windrise à un taux moyen pondéré de 4,5 %.

7. Emprunt à vue de TEA, dette et obligations locatives

Encours

Aux	31 mars 2022			31 déc. 2021		
	Valeur comptable	Valeur nominale	Intérêt ¹	Valeur comptable	Valeur nominale	Intérêt ¹
Emprunt à vue de TEA ²	163	163	4,32 %	167	167	4,32 %
Dette à long terme :						
Obligation de la centrale de Pingston	45	45	2,95 %	45	45	2,95 %
Obligation des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe	235	237	3,83 %	235	237	3,83 %
Obligation du parc éolien de New Richmond	120	121	3,96 %	120	121	3,96 %
Obligation du parc éolien de Kent Hills	218	218	4,45 %	221	221	4,45 %
Obligation verte du parc éolien Windrise	171	173	3,41 %	171	173	3,41 %
Total de la dette à long terme	789	794		792	797	
Obligations locatives	22			22		
	811			814		
Moins : partie courante de la dette à long terme	(263)			(263)		
Moins : partie courante des obligations locatives	(1)			(1)		
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	547			550		

1) Le taux d'intérêt reflète le taux stipulé ou le taux moyen pondéré en fonction de l'encours du principal.

2) Montant en principal de 174 millions de dollars australiens.

L'emprunt à vue de TEA est non garanti et payable à vue. Il porte intérêt à 4,32 %, les intérêts étant payables trimestriellement jusqu'à l'échéance le 26 octobre 2022. Au premier trimestre, la société a remboursé à TransAlta Energy (Australia) un montant de 6 millions de dollars australiens sur le montant en principal de 180 millions de dollars australiens.

La **facilité de crédit** de la société consiste en une facilité de crédit consortiale consentie totalisant 700 millions de dollars, dont un montant de 602 millions de dollars était disponible au 31 mars 2022 (602 millions de dollars au 31 décembre 2021), y compris les lettres de crédit non utilisées. La société respecte les modalités de la facilité de crédit.

L'obligation du parc éolien de Kent Hills, émise en octobre 2017, porte intérêt à un taux de 4,45 %. Le principal et les intérêts sont payables tous les trimestres jusqu'à l'échéance de l'obligation le 30 novembre 2033. L'obligation du parc éolien de Kent Hills est garantie par une charge de premier rang sur la totalité des actifs de l'émetteur, soit Kent Hills Wind LP, qui comprend principalement les unités 1, 2 et 3 du parc éolien de Kent Hills, dont la valeur comptable combinée s'élevait à 178 millions de dollars au 31 mars 2022 (182 millions de dollars au 31 décembre 2021). Au premier trimestre, la société a remboursé un montant en principal de 3 millions de dollars.

Au quatrième trimestre de 2021, la société a avisé Compagnie Trust BNY Canada, à titre de fiduciaire (le « fiduciaire »), que des cas de défaut pourraient s'être produits en vertu de l'acte de fiducie régissant les modalités des obligations. En cas de défaut, les porteurs de plus de 50 % du principal impayé sur les obligations de Kent Hills ont le droit d'ordonner au fiduciaire de déclarer immédiatement exigibles et payables le principal et les intérêts sur les obligations de Kent Hills et tous les autres montants exigibles, notamment un montant compensatoire de 23 millions de dollars (39 millions de dollars au 31 décembre 2021), et d'ordonner au fiduciaire d'exercer des droits à l'égard de certains biens donnés en garantie. La société prend part à des négociations en vue d'obtenir une renonciation et s'attend à conclure un acte de fiducie complémentaire au deuxième trimestre de 2022. La société poursuit ses efforts pour relancer les activités du site à pleine capacité.

8. Provision pour frais de démantèlement

La variation des soldes de la provision pour frais de démantèlement et de remise en état est présentée ci-dessous :

	Total
Solde au 31 décembre 2021	175
Désactualisation	2
Révisions des taux d'actualisation	(32)
Solde au 31 mars 2022	145

La société comptabilise une provision pour frais de démantèlement et de remise en état pour toutes les centrales à l'égard desquelles elle a l'obligation juridique ou implicite d'enlever les installations à la fin de leur durée d'utilité et de remettre le site en état. La totalité de la valeur comptable des provisions est non courante.

Au cours du premier trimestre de 2022, la société a révisé les taux d'actualisation utilisés pour calculer la provision pour frais de démantèlement. La hausse des taux d'actualisation est largement attribuable à l'augmentation des taux de référence du marché liée aux risques politiques et à la hausse de l'inflation attendue en 2022 et en 2023. La meilleure estimation que la société est en mesure de fournir à l'heure actuelle à l'égard de la provision pour frais de démantèlement et de remise en état a diminué de 32 millions de dollars, ce qui a également entraîné une diminution des actifs connexes inclus dans les immobilisations corporelles. Les taux d'actualisation se situaient en moyenne dans une fourchette de 6,0 % à 7,6 % (fourchette de 4,6 % à 6,5 % au 31 décembre 2021).

9. Actions ordinaires

Dividendes

Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires de la société sont fixés par le conseil.

Le tableau suivant présente les dividendes sur actions ordinaires déclarés en 2022 et 2021 :

Dividendes déclarés	Total des dividendes		TransAlta	Autres actionnaires
	par action	Total des dividendes		
Trois mois clos le 31 mars 2022	0,23499	62	38	24
Trois mois clos le 31 mars 2021	0,23499	62	38	24

Le 17 février 2022, la société a déclaré un dividende mensuel de 0,07833 \$ par action ordinaire payable le 29 avril 2022, le 31 mai 2022 et le 30 juin 2022.

Le 3 mai 2022, la société a déclaré un dividende mensuel de 0,07833 \$ par action ordinaire payable le 29 juillet 2022, le 31 août 2022 et le 29 septembre 2022.

10. Engagements et éventualités

Pour en savoir plus sur les éventualités et les engagements importants en cours, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2021. Il n'y a eu aucune mise à jour importante à l'égard des engagements et des éventualités au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2022.

11. Opérations et soldes avec les parties liées

La société a conclu certaines ententes et opérations avec TransAlta, qui sont décrites ci-après.

A. Opérations avec les parties liées

Les opérations avec les parties liées comprennent les produits financiers liés aux filiales de TransAlta (note 4) et, en 2021, les produits d'intérêts tirés des billets à ordre à recevoir des filiales de TransAlta. De plus, tous les instruments dérivés de la société sont conclus au nom de la société par une filiale de TransAlta.

Les principales opérations avec les parties liées qui ne sont pas présentées ailleurs se présentent comme suit :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2022	2021
Produits tirés des CAÉ de TransAlta	13	10
Produits tirés des attributs environnementaux ¹	5	7
Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux	5	5
Achats de gaz naturel	8	2
Pertes (profits) sur cessions de swaps sur l'électricité (financier)	(1)	—
Charge d'intérêts sur l'emprunt à vue de TEA	2	2
Frais d'optimisation des actifs ²	1	1
Charge d'intérêts sur la facilité de crédit et honoraires sur les garanties	—	1

1) La valeur des attributs environnementaux a été établie au moyen des informations de marché pour des instruments semblables, y compris les transactions historiques avec des tiers.

2) Une filiale de TransAlta fournit des services de gestion et d'optimisation des actifs à la centrale de cogénération de Sarnia de la société. La centrale de cogénération de Sarnia paie des frais fixes d'environ 0,125 million de dollars par trimestre, en plus des frais variables de 1,6 % de sa marge brute.

B. Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées comprennent les placements dans des filiales de TransAlta (note 4), les actifs et les passifs de gestion du risque (note 5), l'emprunt à vue de TEA et la dette à long terme (note 7).

Les soldes importants avec les parties liées qui ne sont pas présentés ailleurs consistent en ce qui suit :

Aux	31 mars 2022	31 déc. 2021
Créances clients et autres débiteurs	34	50
Créances au titre des contrats de location-financement	7	7
Dettes fournisseurs et charges à payer (y compris les intérêts à payer)	17	11
Dividendes à verser	38	38
Garanties de TEA ¹	520	516
Garanties offertes par TransAlta au nom de la société ¹	573	583
Frais de gestion payés d'avance à long terme	2	2

1) Non comptabilisées comme un passif financier dans les états de la situation financière consolidés résumés.

12. Informations sectorielles

A. Description des secteurs à présenter

Les tableaux qui suivent présentent distinctement les résultats sectoriels selon la structure établie par le principal décideur opérationnel pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement. Les tableaux ci-après présentent le rapprochement entre le total des résultats sectoriels et du BAIIA ajusté avec le compte de résultat présenté selon les IFRS. Les périodes antérieures ont été ajustées aux fins de comparaison.

À des fins de présentation de l'information financière interne, l'information sur le résultat des participations financières de la société a été présentée. L'information financière au prorata n'est pas présentée et n'est pas destinée à être présentée conformément aux IFRS. Les tableaux ci-après présentent le rapprochement entre le total des résultats sectoriels et le compte de résultat présenté selon les IFRS.

B. Résultat sectoriel et autres renseignements sectoriels présentés

I. Rapprochement du BAIIA ajusté avec le résultat avant impôts sur le résultat

Trois mois clos le 31 mars 2022	Actifs détenus				Participations financières				Total	Placements dans des participations financières et ajustements	Selon les IFRS
	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro- électrique - Canada	Gaz - Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire - États- Unis	Gaz - États- Unis	Gaz - Australie				
Produits des activités ordinaires ¹	70	4	69	—	31	6	43	223	(80)	143	
Combustible, redevances et autres coûts ²	4	1	40	—	1	3	2	51	(6)	45	
Marge brute	66	3	29	—	30	3	41	172	(74)	98	
Charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	9	2	8	6	4	1	7	37	(12)	25	
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	1	—	1	—	1	—	—	3	(1)	2	
Autres résultats d'exploitation, montant net	(7)	—	—	—	—	—	—	(7)	—	(7)	
BAIIA ajusté⁴	63	1	20	(6)	25	2	34	139	(61)	78	
Amortissement										(37)	
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta										19	
Produits d'intérêts										1	
Charges d'intérêts										(13)	
Profit de change										1	
Résultat avant impôts sur le résultat										49	

1) Le BAIIA ajusté exclut l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

4) Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée en vertu des IFRS.

Trois mois clos le 31 mars 2021	Actifs détenus				Participations financières				Total	Placements dans des participations financières et ajustements	Selon les IFRS
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire – États- Unis ¹	Gaz – États- Unis ¹	Gaz – Australie				
Produits des activités ordinaires ²	70	3	54	–	22	–	43	192	(66)	126	
Combustible, redevances et autres coûts ³	2	–	26	–	1	–	1	30	(2)	28	
Marge brute	68	3	28	–	21	–	42	162	(64)	98	
Charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ⁴	9	2	7	6	2	–	10	36	(12)	24	
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	–	–	–	1	–	–	3	(1)	2	
BAlIA ajusté ⁵	57	1	21	(6)	18	–	32	123	(51)	72	
Amortissement										(34)	
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta										29	
Produits d'intérêts										2	
Charges d'intérêts										(10)	
Profit de change										2	
Résultat avant impôts sur le résultat										61	

1) Le secteur Énergie éolienne et solaire aux États-Unis comprend le parc éolien Skookumchuck et les parcs solaires en Caroline du Nord, dont l'acquisition a été réalisée respectivement le 1^{er} avril 2021 et le 5 novembre 2021. Le secteur Gaz aux États-Unis comprend la centrale de cogénération Ada qui a été acquise au moyen d'un placement en actions privilégiées reflète le 1^{er} avril 2021. L'avantage économique des transactions relatives au parc éolien Skookumchuck et à la centrale Ada a pris effet le 1^{er} janvier 2021, et l'avantage économique de la transaction relative aux parcs solaires en Caroline du Nord a pris effet le 5 novembre 2021.

2) Le BAlIA ajusté exclut l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

3) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

4) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

5) Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée en vertu des IFRS.

13. Événements postérieurs à la date de clôture

Projet d'expansion du réseau de transport de 132 kV à Mount Keith

Au deuxième trimestre de 2022, la société a annoncé que Southern Cross Energy, une filiale de TransAlta Corporation et une entité dans laquelle la société détient une participation financière indirecte, avait accepté de procéder à l'expansion du réseau de transport de 132 kV à Mount Keith, en Australie-Occidentale, afin de soutenir les activités d'exploitation de BHP dans la région de Goldfields. Le coût total de la construction du projet est estimé entre 50 millions de dollars australiens et 53 millions de dollars australiens. Southern Cross Energy a conclu un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction avec GenusPlus Group Ltd, une société cotée à l'ASX, en vue de l'expansion. Le projet est aménagé aux termes du CAÉ existant avec BHP, d'une durée de 15 ans. Le projet facilitera la connexion d'une capacité de production supplémentaire à notre réseau afin de soutenir les activités de BHP et d'accroître sa compétitivité à titre de fournisseur de nickel à faible émission de carbone.

Glossaire des termes clés

Actifs australiens – Actifs de production au gaz australiens de 450 MW de TransAlta qui sont opérationnels et font l'objet de contrats à long terme, y compris la centrale de South Hedland de 150 MW et le gazoduc de Fortescue River de 270 kilomètres, la centrale de Parkeston, les quatre centrales de production alimentées au gaz naturel et au diesel qui composent la centrale de Southern Cross Energy, le gazoduc de Fortescue River et la centrale de South Hedland.

Actifs de production éolienne et solaire aux États-Unis – Les installations d'énergie éolienne et solaire de TransAlta qui sont opérationnelles et font l'objet de contrats à long terme, y compris le parc éolien Lakeswind de 50 MW, le parc éolien du Wyoming de 140 MW, le parc éolien Big Level de 90 MW et le parc éolien d'Antrim de 29 MW, le parc solaire Mass Solar de 21 MW, le parc éolien Skookumchuck de 137 MW, la centrale de cogénération Ada de 29 MW et les parcs solaires en Caroline du Nord de 122 MW.

Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens – Actions privilégiées d'une filiale australienne de TransAlta procurant des dividendes cumulatifs à taux variable correspondant plus ou moins aux résultats nets distribuables sous-jacents de TEA ajustés pour tenir compte des frais de gestion, des couvertures de change, des impôts sur le résultat au comptant payés, des dépenses d'investissement de maintien, et d'autres ajustements liés au calendrier.

Actions privilégiées reflet – Actions privilégiées de filiales de TransAlta procurant à la société des dividendes cumulatifs à taux variable correspondant plus ou moins aux résultats nets distribuables sous-jacents du parc éolien du Wyoming, du parc éolien Lakeswind, de Mass Solar, du parc éolien Big Level, du parc éolien d'Antrim, du parc éolien Skookumchuck, de la centrale de cogénération Ada et des parcs solaires en Caroline du Nord.

CAÉ de TransAlta – CAÉ entre TransAlta et la société prévoyant l'achat par TransAlta, pour un prix fixe, de toute l'électricité produite par certaines centrales éoliennes et hydroélectriques. Le prix initial à payer en 2013 par TransAlta pour la production était de 30,00 \$ par MWh pour les centrales éoliennes et de 45,00 \$ par MWh pour les centrales hydroélectriques, montants ajustés annuellement pour tenir compte de la fluctuation de l'indice des prix à la consommation. Le prix actuel révisé à payer en 2022 est de 34,90 \$ par MWh pour les centrales éoliennes et de 52,36 \$ par MWh pour les centrales hydroélectriques.

Capacité – Capacité de charge continue nominale du matériel de production, exprimée en mégawatts.

Capacité maximale nette – Capacité maximale ou service nominal effectif, modifié pour tenir compte des limitations ambiantes qu'une unité de production ou une centrale peut soutenir pendant une durée déterminée, moins la capacité utilisée pour répondre à la demande de service des centrales et aux besoins auxiliaires.

Contrat d'achat d'électricité (CAÉ) – Contrat d'achat et de vente d'électricité entre un producteur d'électricité et un tiers acquéreur d'électricité.

Contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) – Désignent les contrôles et autres procédures visant à assurer que l'information devant être communiquée dans les rapports que la société dépose ou soumet en vertu des lois sur les valeurs mobilières est constatée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits dans les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les CPCI comprennent, sans s'y limiter, les contrôles et procédures conçus pour assurer à la société que l'information qu'elle doit communiquer dans les rapports qu'elle dépose ou soumet en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables est consignée et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction des finances, selon le cas, pour permettre la prise de décisions en temps opportun se rapportant à l'obligation de communication de l'information de la société.

Convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation – La convention entre TransAlta Corporation et TransAlta Renewables datée du 9 août 2013, dans sa version modifiée, qui décrit les modalités aux termes desquelles TransAlta gère et exploite les centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière. En vertu de cette convention, TransAlta s'est vu déléguer le pouvoir général d'administrer et de gérer la société et ses activités d'exploitation.

Crédit compensatoire – Le crédit d'émission de carbone en unités de tonnes d'éq. CO₂ peut être utilisé comme mécanisme de rechange en matière de conformité liée au carbone afin d'éviter les coûts des obligations relatives au carbone prévus dans la réglementation sur les émissions de GES des grands émetteurs. Les crédits sont générés en réalisant un projet de réduction des émissions conformément à une méthode de quantification approuvée par un organisme de réglementation afin d'identifier les réductions des émissions de GES donnant droit à un crédit.

Crédits d'énergie renouvelable (CER) – Tous les droits, titres, participations et avantages se rapportant à un crédit, à un droit de réduction, à un droit de compensation, à un droit de polluer attribué, à un quota d'émissions, à une caractéristique renouvelable ou à d'autres droits exclusifs ou contractuels, qu'ils soient ou non négociables, qui découlent d'un déplacement ou d'une réduction réel ou présumé des émissions ou d'une autre caractéristique environnementale associées à la production de 1 MWh d'énergie électrique dans une centrale utilisant une technologie d'énergie renouvelable accréditée.

Crédits environnementaux – Crédits d'énergie renouvelable et crédits compensatoires de carbone, ou autres instruments pouvant être négociés ou vendus qui représentent les droits de propriété au titre des caractéristiques environnementales, sociales et non énergétiques de la production d'électricité renouvelable pouvant être vendus séparément de l'électricité sous-jacente. Les crédits compensatoires de carbone peuvent être générés volontairement par tout projet qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et ne se limitent pas aux énergies renouvelables.

Emprunt à vue de TEA – L'emprunt intersociété de la société auprès de TEA, émis en octobre 2020 dans le cadre du financement de South Hedland. L'emprunt auprès de TEA est non garanti et payable à vue.

Facilité de crédit – Facilité de crédit consortiale externe de 700 millions de dollars pleinement consentie pour quatre ans, venant à échéance en 2023. La facilité est assujettie à diverses clauses restrictives et restrictions courantes qui visent à maintenir l'accès aux engagements de financement.

Gaz à effet de serre (GES) – Gaz ayant le potentiel de retenir la chaleur dans l'atmosphère, y compris la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde d'azote, les hydrofluorocarbones et les perfluorocarbones.

Gigawatt (GW) – Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 mégawatts.

Gigawattheure (GWh) – Mesure de la consommation d'électricité qui correspond à l'utilisation de 1 000 mégawatts d'électricité pendant une heure.

Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux – Honoraires à verser à TransAlta aux termes de la convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation afin de dédommager TransAlta pour la fourniture de tous les services d'administration généraux pouvant être essentiels ou souhaitables aux fins de la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la société.

Interruption non planifiée – Arrêt d'une unité de production en raison d'une panne imprévue.

Mégawatt (MW) – Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 000 de watts.

Mégawattheure (MWh) – Mesure de la consommation d'électricité équivalant à l'utilisation de 1 000 000 de watts en une heure.

TEA – TransAlta Energy (Australia) Pty Ltd., filiale australienne de TransAlta.

Turbine – Dispositif rotatif qui produit de l'énergie mécanique à partir de l'énergie d'un fluide (comme l'eau, la vapeur ou des gaz chauds). Les turbines convertissent l'énergie cinétique des fluides en énergie mécanique selon les principes de l'impulsion et de la réaction ou d'un mélange des deux.

TransAlta renewables^{inc.}

TransAlta Renewables Inc.
110 - 12th Avenue S.W.
Box 1900, Station «M»
Calgary (Alberta) Canada T2P 2M1
Téléphone
403.267.7110

Site Web
www.transaltarenewables.com

Registraire et agent des transferts
Société de fiducie Computershare du Canada
600, 530 - 8th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 3S8
Téléphone
Sans frais en Amérique du Nord : 1.800.564.6253
En dehors de l'Amérique du Nord : 1.514.982.7555

Télécopieur
Sans frais en Amérique du Nord : 1.888.453.0330
En dehors de l'Amérique du Nord : 1.403.267.6529
Site Web
www.computershare.com

Renseignements supplémentaires
Les demandes peuvent être adressées à :
Investisseurs – Demandes de renseignements

Téléphone
1.800.387.3598 au Canada et aux États-Unis
ou 403.267.2520
Courriel
investor_relations@transalta.com

Médias – Demandes de renseignements
Sans frais : 1.855.255.9184
ou 403.267.2540
TA_Media_Relations@transalta.com